



LAB Recherche

LAB Recherche Inc.

**Rapport de gestion et analyse
de la situation financière et des résultats d'exploitation**
Pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2010

L'Excellence en Recherche

LAB Recherche Inc.

Rapport de gestion et analyse de la situation financière et des résultats d'exploitation Pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2010

Le présent rapport de gestion et analyse de la situation financière et des résultats d'exploitation est sous la responsabilité de la direction et a été examiné et approuvé par le Conseil d'administration. Ce rapport de gestion a été préparé conformément aux exigences des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM). Le Conseil d'administration a la responsabilité de s'assurer que la Société s'acquitte de ses obligations fiduciaires envers ses actionnaires et, ultimement, de réviser et approuver le rapport de gestion. Le Conseil d'administration s'acquitte de ses responsabilités principalement au travers de son Comité de vérification, lequel est nommé par le Conseil d'administration et comprend uniquement des administrateurs indépendants possédant un degré suffisant de connaissances financières.

Le présent rapport de gestion de LAB Recherche Inc. et de ses filiales (ci-après « LAB Recherche », « LRI » ou la « Société ») doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés non vérifiés et les notes afférentes pour les périodes intermédiaires terminées les 31 mars 2010 et 2009 de même qu'avec les états financiers consolidés vérifiés et les notes afférentes pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009. Les informations financières contenues dans ce rapport de gestion et dans nos états financiers ont été préparées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR ») prescrits par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« l'ICCA »). Le présent rapport de gestion reflète la situation en date du 17 mai 2010.

Tous les chiffres figurant dans ce rapport de gestion sont en dollars canadiens (monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation), sauf si mention contraire.

Nous croyons que l'information contenue dans ce rapport de gestion est significative pour les investisseurs. Nous considérons une information significative si elle influence ou est susceptible d'influencer le prix ou la valeur des actions, ou s'il est probable qu'un investisseur raisonnable puisse considérer cette information significative lorsqu'il prendra une décision d'investissement.

Un complément d'information sur la Société est disponible sur notre site web à l'adresse www.labrecherche.com, ainsi que sur le site web de SEDAR au www.sedar.com.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion peut contenir des énoncés qui reflètent les attentes actuelles de la Société à l'égard de ses résultats d'exploitation, son rendement et ses réussites futurs. Tous les énoncés de ce rapport de gestion qui ne sont liés, directement et exclusivement, à des faits historiques constituent des « énoncés prospectifs ». Les énoncés prospectifs reflètent les convictions de la direction. En règle générale, les énoncés prospectifs peuvent être identifiés par l'utilisation de termes de nature prospective tels que « pourrait », « fera », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer », « prévoir », « planifier », « entrevoir », « croire » ou « continuer », ou la tournure négative de ces termes, ou encore des variations de ceux-ci ou d'autres termes similaires.

Les lecteurs sont avisés, par conséquent, de ne pas se fier outre mesure aux énoncés prospectifs, car rien ne garantit que les plans, les intentions ou les prévisions sur lesquels ils se fondent se concrétiseront. Par leur nature, les énoncés prospectifs comportent de nombreuses hypothèses, ainsi que des risques et incertitudes, connus et inconnus, de nature générale et particulière, qui augmentent la possibilité que les prédictions, prévisions, projections et autres énoncés de nature prospective ne se réalisent pas. Ceci pourrait faire en sorte que le rendement et les résultats financiers réels de la Société au cours de périodes futures diffèrent considérablement du rendement ou des résultats futurs estimés ou projetés dont il est question, de façon explicite ou implicite, dans ces énoncés prospectifs. Les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que le rendement ou les résultats financiers réels diffèrent considérablement des résultats historiques et des résultats actuellement estimés ou projetés sont les suivants :

- l'incidence de la conjoncture économique générale qui pourrait entraîner une diminution des budgets en recherche et développement de nos clients;
- l'habilité de la Société à atténuer les risques d'exploitation et de liquidité en ne pouvant obtenir le financement nécessaire;
- les risques liés aux changements potentiels des normes gouvernementales et des pratiques de l'industrie;
- les risques liés à l'incapacité de la Société de se conformer aux normes et règlements en vigueur;
- les variations du taux de change étranger;
- les risques liés à l'habilité de la Société d'attirer et retenir du personnel qualifié;
- les risques liés aux litiges;
- les risques liés aux changements potentiels des lois fiscales au Canada;

- changements au niveau de la technologie;
- les risques liés à la perturbation dans l’approvisionnement en modèles d’animaux.

Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses pouvant faire en sorte que le rendement et les résultats réels de la Société soient considérablement différents de ses résultats historiques et/ou des prévisions actuelles, veuillez consulter la rubrique « Risques et incertitudes » de ce rapport de gestion.

Vue d'ensemble au niveau corporatif

Fondée en 1998 et ayant son siège social à Laval, Canada, LRI offre des services de recherche contractuelle préclinique aux marchés pharmaceutique et biotechnologique. La Société joue un rôle de premier plan dans le processus de développement de médicaments de ses clients, de la première phase d’identification des médicaments-candidats, jusqu’au dépôt auprès des autorités réglementaires. La Société aide également ses clients du marché agro-chimique à enregistrer leurs produits et à faire les déclarations de composés chimiques industriels. La Société œuvre partout dans le monde et effectue des études à partir d’installations à la fine pointe de la technologie au Canada, au Danemark et en Hongrie. LRI et ses filiales emploient environ 600 professionnels dans 5 pays et offrant des services sur les 5 continents. LAB Recherche est l’un des quatre joueurs mondiaux qui offrent une gamme de services complets tant en Amérique du Nord qu’en Europe.

En Amérique du Nord, LAB Recherche exploite des installations de 156,000 pieds carrés à Laval, Canada. LRI y offre des services précliniques conformes aux Bonnes Pratiques de Laboratoires ("BPL") pour toutes les espèces d’animaux de laboratoire, y compris les primates. Tous nos services sont offerts pour tous les types de composés et les médicaments-candidats peuvent être administrés et testés en utilisant toutes les voies d’administration communes dont l’inhalation, qui sera validée au deuxième trimestre de 2010. Ce site offre la gamme complète d’expertise préclinique dont ses clients (entreprises de développement de médicaments) ont besoin pour faire passer une drogue nouvelle de recherche (DNR) au stade des essais cliniques. En offrant des services de toxicologie de la reproduction et de métabolismes des médicaments, la Société offre également les services nécessaires pour passer aux stades ultérieurs des essais cliniques de phase II ou III. En 2008, la Société a complété un programme d’expansion de 50 millions de dollars de ses installations canadiennes, procurant ainsi à LRI la capacité de tripler ses produits en Amérique du Nord. Cet investissement stratégique représente le plus gros investissement de LRI à ce jour et a fait passer le nombre de salles d’animaux de 36 à 80, dont 12 salles multifonctionnelles pouvant servir aux études de toxicologie de l’inhalation. Depuis la fin des travaux d’agrandissement, le site canadien a déjà été désigné comme étant un centre d’excellence par l’une des dix plus grandes sociétés pharmaceutiques au monde, démontrant clairement la supériorité des services offerts en Amérique du Nord. Vers la fin de 2009, LRI a obtenu un certificat de conformité BPL pour son site canadien de la part du Conseil canadien des normes (« CCN »), un organisme de surveillance de conformité reconnu par l’Organisation de coopération et de développement économiques (« OCDE »).

En Europe de l’Ouest, avec ses 93 000 pieds carrés, notre site du Danemark est la plus importante organisation de recherche contractuelle (« ORC ») de toute la Scandinavie et offre des services de toxicologie générale, chirurgie, pharmacocinétique, dispositifs médicaux, toxicologie génétique et de reproduction, pathologie clinique, pathologie, pharmacologie de l’innocuité ainsi que des services bioanalytiques. De plus, ce site permet à LRI de se démarquer en tant que chef de file dans la conduite d’études chez les mini-pourceaux. En 2007, la Société a complété un programme d’expansion de 7,5 millions de dollars du site danois, augmentant la capacité de son vivarium de 45 à 54 salles d’animaux, tout en ajoutant des salles de chirurgie et de nécropsie. Ce programme d’expansion a augmenté notre capacité pré-expansion d’environ 25 %. Ce site a conclu plusieurs ententes de fournisseurs privilégiés avec des sociétés pharmaceutiques de haut niveau et fournit plus de 30 années d’expérience dans l’industrie des ORC.

En Europe de l’Est, notre site de 164 000 pieds carrés est situé en Hongrie. Depuis plus de 30 ans, ce site offre des services de recherche de pointe sur les marchés des produits agrochimiques, chimiques et pharmaceutiques, dans des études allant de l’exposition aiguë à la cancérogénicité. Grâce à ces installations, LAB Recherche démontre de plus en plus son leadership dans le domaine émergent de l’écotoxicologie, où ses études approfondies et ses solutions techniques répondent non seulement aux questions de conformité à la réglementation, mais aussi aux problèmes de toxicologie écologique et environnementale. En 2007, la Société a complété un programme d’expansion de 6,5 millions de dollars du site hongrois, augmentant ainsi le nombre de salles de grands animaux de 4 à 34. En plus de cette augmentation de la capacité, ce programme d’expansion a amélioré la capacité d’utilisation des petites salles. Le vivarium pour grands animaux de ce site figure parmi les meilleures installations et les plus modernes de toute l’Europe en plus de posséder plusieurs années d’expérience dans la conduite d’études de toxicologie générale ainsi qu’en toxicologie de l’inhalation et de la reproduction. Grâce à la qualité de ses capacités et l’excellent amalgame de son

personnel anglophone bien formé provenant de l'Europe de l'Est et de l'Europe de l'Ouest, ce site a conclu des ententes à titre de fournisseurs privilégiés avec plusieurs des principaux clients mondiaux.

LAB Recherche a trois secteurs d'exploitation distincts au Canada, au Danemark et en Hongrie en plus des services corporatifs. Les services corporatifs sont responsables de la direction corporative et financière de la Société et incluent également les dépenses liées aux initiatives globales de développement des affaires.

Stratégie et objectifs

Après plus de 10 années de forte croissance, l'industrie des ORC a connu une année difficile en 2009 alors que la demande en impartition des marchés pharmaceutique et biotechnologique subissait une rare baisse en raison des conditions économiques mondiales. L'industrie mondiale des ORC était évaluée à 20 milliards de dollars US à la fin de 2009 et il est à prévoir qu'elle augmentera de 6 % en 2010. Nous estimons que la portion préclinique mondiale de cette industrie était d'environ 3,1 milliards de dollars US en 2006. La croissance de l'industrie pour l'année 2010 et les suivantes proviendra principalement d'une augmentation des dépenses en recherche et développement des compagnies pharmaceutiques cherchant à regarnir leur gamme de produits exclusifs.

Après avoir complété l'important programme d'expansion de nos sites, nous avons désormais la capacité d'augmenter substantiellement nos activités sans devoir encourir des dépenses en immobilisation supplémentaires. Le point central de notre stratégie repose principalement sur la croissance interne. Notre succès dépendra de notre habileté à sans cesse maximiser nos capacités et principales expertises, ce qui inclut:

- **Crédibilité et expertise.** La crédibilité et l'expertise constituent le fondement de toute offre de services d'un ORC. En misant sur des activités précliniques et en tirant parti des capacités de notre personnel scientifique, nous avons établi notre position de chef de file sur le marché des études sur les mini-pourceaux et de la prestation de services variés à haute valeur ajoutée, notamment, la toxicologie de reproduction et d'inhalation, ainsi que la perfusion, le métabolisme des médicaments et la pharmacologie de l'innocuité en utilisant toutes les principales espèces d'animaux. Grâce à cette position de chef de file et notre vaste gamme de services offerts, nous sommes en mesure d'exécuter des programmes de développement innovateurs et complexes et de présenter des rapports de qualité dans les délais requis. Notre expertise est garante de la conformité continue de nos installations aux normes établies par les clients et les organismes de réglementation compétents.
- **Masse critique.** Les laboratoires de toxicologie requièrent, des infrastructures importantes afin d'offrir une vaste gamme de services, que nos activités puissent être conformes aux BPL, de rencontrer et même dépasser les exigences de nos clients en ce qui a trait aux normes sur le bien-être des animaux. Pour cette raison, nous avons un niveau élevé de coûts fixes. Par conséquent, une certaine envergure est importante afin d'absorber ces coûts fixes élevés mais également de bénéficier d'une certaine flexibilité opérationnelle et ainsi respecter les échéanciers des clients, loger des colonies, d'internaliser les services complémentaires à forte marge et offrir des services prétraitements tels que chirurgies, support en formulation, archivage, etc. Finalement, la masse critique est aussi très importante pour attirer les clients d'importance investissant régulièrement en recherche et développement qui s'attendent à ce que l'ORC retenu soit en mesure d'exécuter un lot de travail important. Ayant considérablement augmenté nos activités d'élevage et internalisé tous les services précliniques essentiels, nous croyons pouvoir désormais attirer un éventail plus vaste de clients.
- **Vaste gamme de services.** Nous offrons une vaste gamme de services précliniques qui s'appliquent à tout type de médicaments candidats et pouvons offrir toute voie d'administration choisie ou tout modèle animal privilégié. Nous pouvons ainsi répondre aux besoins d'un grand nombre de clients pharmaceutiques et de biotechnologie, et nous différencier d'autres ORC plus spécialisés. Nous établissons des liens étroits avec nos clients pharmaceutiques et de biotechnologie grâce à notre capacité à gérer leurs programmes de mise au point préclinique et à effectuer la quasi-totalité de leurs essais précliniques. Ceci s'avère particulièrement important de nos jours alors que les clients diminuent leurs capacités à l'interne, impartissent les travaux précliniques et cherchent de nouvelles façons de centraliser leurs activités avec un seul ORC pouvant répondre à un plus grand nombre de demandes. Nous offrons également une vaste gamme de services à nos clients de l'industrie agrochimique ainsi qu'à d'autres clients qui exigent une gamme complète de tests en toxicologie environnementale. En offrant des services de haute valeur, nous avons également amélioré notre capacité à faire face à la compétition dans cette industrie de plus en plus compétitive. Nous espérons démontrer, au cours des années à venir, des marges bénéficiaires améliorées suite à l'introduction de services spécialisés développés lors de notre phase d'expansion.
- **Présence à travers le monde.** Les clients sont enclins à favoriser les ORC établis dans leur propre région. Avec des agents dévoués qui nous représentent dans les marchés clés de l'Asie et la distribution géographique de nos installations, nous pouvons attirer et servir des clients à travers toutes les régions du monde. Les activités telles que la gestion de programmes, le marketing et les technologies de l'information sont bien coordonnées afin de maintenir une structure de

coûts très flexible. Notre emplacement à faible coût en Hongrie se prête bien pour attirer des clients et promoteurs provenant des marchés pharmaceutique, biotechnologique, agrochimique et industriel qui sont sensibles aux prix. En offrant des services complets en Amérique du Nord et en Europe, LAB Recherche se classe parmi les quatre joueurs mondiaux seulement qui offrent des services complets dans ces deux marchés clés.

- **Personnel expérimenté et données de référence.** Les données historiques sont essentielles à l'interprétation des résultats d'études et l'expertise issue de notre rôle de pionnier dans la mise au point d'études innovatrices est très prisée par les clients. Au cours de notre histoire d'exploitation combinée de 30 années, nous avons recueilli un volume considérable de données. En particulier, les données contextuelles que nous avons recueillies dans le cadre d'études sur les mini-porceaux représentent un avantage concurrentiel important. Malgré notre croissance rapide, nous avons porté une attention particulière au maintien et à l'augmentation de la qualité de notre personnel scientifique et technique. LAB Recherche est fière d'avoir réussi à réunir une équipe solide de scientifiques talentueux et de vétérans de l'industrie des ORC qui représentent ensemble la fondation même de notre offre de services.

Alors que notre programme d'expansion de 65 million de dollars complété en 2009 nous a permis d'augmenter nos capacités et solidifier nos compétences fondamentales, nous croyons que son plus grand bénéfice – l'augmentation de la rentabilité – se réalisera bientôt. Entre 2006 et 2009, nous avons concentré nos efforts à accroître notre capacité et augmenter notre gamme de services. Par conséquent, puisque nous bénéficions d'une plus vaste clientèle, d'un volume de travail accru et de plus de services, nous prévoyons que notre marge d'exploitation augmentera en 2010.

Développements récents

Le 6 avril 2010, la Société a annoncé la nomination de M. Kenneth Draper à titre de Directeur sénior des activités scientifiques. M. Draper est un diplomate de l'American Board of Toxicology et détient un Ph.D. en génétique microbienne. Il compte plus de 25 ans d'expérience en recherche et développement de médicaments aussi bien sur le plan scientifique que sur celui de la gestion, une expérience acquise dans des entreprises comme Schering Plough et Charles River Laboratories. M. Draper a en outre une vaste expérience dans le domaine des agents pharmacologiques biologiques, de la recherche sur les primates, ainsi que dans celui des demandes réglementaires et de l'interaction avec les organismes de réglementation.

Le 30 mars 2010, la Société a conclu avec son banquier canadien une entente révisée ("Troisième Convention Révisée") à la Convention Révisée et Reformulée ("Convention de Crédit") datée du 2 mai 2008. La Troisième Convention Révisée inclut certaines modifications quant aux modalités des facilités de crédit de la Société avec son prêteur canadien, notamment des modifications à certaines clauses restrictives financières pour 2010. Enfin, la Troisième Convention Révisée prévoit une augmentation des frais et des taux d'intérêt de nos facilités de crédit et impose certaines conditions à la Société notamment l'injection de liquidités supplémentaires au moyen d'emprunts, de capitaux propres ou vente d'actifs.

Le 30 mars 2010, la Société a conclu une convention révisée avec Investissement Québec en lien avec son emprunt au montant de 7,5 millions de dollars. Selon les modalités de cette convention révisée, Investissement Québec a fourni à la Société une flexibilité supplémentaire quant au paiement des intérêts. Cette révision inclut aussi un relâchement quant à la conformité à certaines clauses restrictives financières jusqu'au 31 décembre 2010 inclusivement.

Au cours du mois de février, la Société a annoncé une série d'importants changements au niveau de la haute direction et l'ajout de personnel à son équipe scientifique. Ces changements démontrent l'engagement ferme de la Société à fournir à sa clientèle le plus haut niveau possible d'excellence et d'amélioration de sa performance financière générale

Les principales nominations furent:

- M. Jean-Guy Bienvenu à titre de Directeur des services de pathologie de LAB Recherche au Canada. M. Bienvenu est un vétérinaire pathologiste senior certifié par le Collège Américain des Vétérinaires Pathologistes comptant plus de 12 années d'expérience au sein d'entreprises pharmaceutiques et d'organismes de recherche contractuelle. Avant de se joindre à LAB Recherche, M. Bienvenu était Pathologiste principal chez Pfizer à Chazy, New York, Scientifique senior principal chez Sanofi-Aventis à Bridgewater, New Jersey ainsi que pathologiste vétérinaire chez Les Laboratoires ITR à Montréal au Québec. M. Bienvenu sera responsable de tous les services de pathologie pour LAB Recherche au Canada.
- M. Andrew Graham a été promu au poste de Directeur sénior des opérations. Lors des trois dernières années, M. Graham combinait le rôle de Chef global d'assurance qualité pour LRI ainsi que de Directeur sénior assurance qualité chez LAB Recherche au Canada. Avant de se joindre à LAB Recherche, M. Graham a passé 20 années chez les Laboratoires Charles River ainsi que 2 années chez Schering Plough au New Jersey.
- M. Alain Tanguay à titre de nouveau chef de la direction financière de la Société. M. Tanguay s'est joint à LRI avant la fin du premier trimestre de 2010. Il est un comptable agréé et gestionnaire financier de haut calibre comptant plus de vingt

années d'expérience dans des postes de direction financière et possédant une expérience domestique et internationale au niveau opérationnel, manufacturier et de la distribution. Avant de se joindre à LAB Recherche, M. Tanguay a été pendant 10 années vice-président et chef de la direction financière de Mega Brands inc., un des plus importants fabricants de jouets au monde. M. Tanguay a aussi occupé des fonctions de gestion financière pour le compte de plusieurs sociétés importantes telles que National-State Group, et CBCI Telecom. En plus de son rôle de chef de la direction financière de LAB Recherche, M. Tanguay occupera le poste de vice-président, finance et administration de la division canadienne de LRI.

- Dr. Kabil Al-Sabti s'est joint à LRI en Hongrie à titre de Scientifique sénior dans le département de toxicologie génétique. M. Al-Sabti compte plus de 28 années d'expérience dans son domaine d'activités.
- Dr. Márta Grósz s'est joint à LRI en Hongrie à titre de Scientifique sénior. Dr. Grósz possède plus de 29 années d'expérience en recherche médicale. Dr. Grosz a passé les 15 dernières années dans le domaine des études de conformité BPL (« Bonnes Pratiques de Laboratoire ») en toxicologie de la reproduction et de l'inhalation pour des entreprises de recherche contractuelle et pharmaceutique européennes.
- Mr. Luc Mainville, Président et chef de la direction de LRI a repris la responsabilité de la direction du site canadien.

Le 7 janvier 2010, la Société a annoncé avoir complété un programme de recherche et développement impliquant un monitoring cardio-pulmonaire quantitatif en temps réel de primates non-humain en utilisant une technologie de télémessure sans fil. LAB a été le premier organisme non clinique sous contrat au monde à réaliser un tel programme. Ce nouveau système mis sur pied par l'équipe canadienne de LAB Recherche permet le monitoring simultané des paramètres cardiovasculaires et respiratoires chez des animaux conscients et pleinement libres de leurs mouvements. Les nombreux avantages de cette nouvelle technologie incluent notamment l'interprétation améliorée des résultats de pharmacologie de l'innocuité par l'entremise d'une corrélation des données pharmacodynamiques cardiovasculaires et respiratoires. Ce nouveau système procurera aussi des avantages potentiels au niveau de la répartition des ressources durant le processus de développement des médicaments en raison d'une combinaison des paramètres cardiovasculaires et respiratoires dans une même évaluation. La validation réglementaire de cette nouvelle technologie succèdera à la phase de vérification déjà complétée pour utilisation éventuelle lors d'études selon les normes de BPL des laboratoires en début 2010.

Derniers faits saillants

Les événements économiques récents ont souligné l'importance de se concentrer sur l'essentiel – livrer les projets dans les délais et budgets requis, générer des liquidités, gérer les coûts et canaliser nos efforts de développement des affaires afin d'atteindre nos objectifs de croissance. La Société a subi des revers commerciaux en 2009 alors que les clients ont exprimé leurs inquiétudes quant à l'impact sur le bilan de son programme d'expansion requis et complété en fin de 2008. À cet égard, la Société a effectué plusieurs financements afin d'améliorer son bilan.

Faits saillants financiers

Émission de Droits de 14,2 millions de dollars

Le 14 août 2009, la Société a déposé un prospectus simplifié concernant une distribution à ses actionnaires existants de droits exerçables afin d'acheter des actions ordinaires supplémentaires de la Société (« l'Émission de Droits »). Tous les actionnaires, en date du 27 août 2009, ont reçu 1 droit pour chaque action ordinaire détenue. Chaque droit a permis au détenteur d'acheter 2,1 actions ordinaires de la Société à un prix de 0,41 \$ par action (« Droits de souscription de base »). L'Émission de Droits a clôturé le 30 septembre 2009 et le produit brut qui s'est élevé à 14,2 millions de dollars a été utilisé i) pour le remboursement d'un prêt relais de 0,5 million de dollars du Fonds de solidarité FTQ (« le Fonds »); ii) pour compléter l'installation d'équipements de toxicologie de l'inhalation pour notre filiale canadienne au montant de 2,5 millions de dollars; et iii) pour une réduction de la dette à long terme de la Société de 5 millions de dollars. Le montant restant a été affecté au fonds de roulement. Suite à la clôture de l'Émission de Droits, le nombre total d'actions ordinaires émises et en circulation de la Société atteint maintenant 52,7 millions d'actions ordinaires.

Le 4 août 2009 et relativement à l'Émission de Droits, la Société a conclu une entente de principe d'achat avec le Fonds grâce à laquelle LAB Recherche a obtenu un engagement ferme d'investissement du Fonds pouvant aller jusqu'à 7,5 millions de dollars par l'entremise d'exercice de leurs droits dans le cadre de l'Émission de Droits et des droits non exercés par les autres actionnaires à la clôture de l'Émission de Droits. Selon les conditions de l'entente de principe d'achat, le Fonds exercera ses droits en vertu de l'Émission de Droits et achètera des actions ordinaires additionnelles non souscrites par les autres actionnaires de la Société, sans toutefois dépassé une participation totale de 49% des actions ordinaires en circulation de la Société. Suite à son investissement, la participation du Fonds dans LAB Recherche est passée de 18% à 41%. Conditionnel à ce que le Fonds maintienne une certaine participation, il pouvait nommer 2 représentants au Conseil d'administration de LAB Recherche. Par conséquent, le 15 décembre 2009, la Société a annoncé la nomination de M. Yvan Landry à titre de nouveau

membre de son conseil d'administration ainsi que la démission de M. Richard Lacombe. M. Landry est un comptable en management accrédité ayant passé la majorité de sa carrière de plus de 25 ans avec le Fonds, incluant les cinq dernières années à titre de membre du groupe des sciences de la vie du Fonds.

Prêt de 7,5 millions de dollars d'Investissement Québec

Le 28 avril 2009, la Société a obtenu un prêt de 7,5 millions de dollars d'Investissement Québec (« IQ »), une agence du gouvernement du Québec, dans le cadre du programme « Renfort », un programme pour les entreprises performantes visant à améliorer leurs fonds de roulement ou financer leurs investissements. Une somme de 2,5 millions de dollars a été encaissée en mai 2009 et la somme restante, soit 5,0 millions de dollars a été reçue en août 2009. Selon les modalités de cette entente, le capital sera remboursé en deux tranches égales de 3,75 millions de dollars les 15 janvier 2011 et 2012. L'emprunt porte intérêt au taux préférentiel majoré de 4%. Conjointement à cette entente, la Société a également émis 299 097 bons de souscription à IQ le 15 mai 2009 pour l'achat d'actions ordinaires de LAB Recherche à un prix de 0,64 \$ et venant à échéance le 15 février 2013. Le 3 août 2009, elle a aussi émis 598 193 bons de souscriptions pour l'achat d'actions ordinaires de LAB Recherche à un prix de 0,46 \$ venant à échéance le 3 mai 2013. Selon les termes de l'entente entre la Société et IQ et suite à la clôture de l'Émission de Droits, les prix ci-haut mentionnés de 0,64 \$ et 0,46 \$ par action ont été ajustés à la baisse de 0,05 par action chacun à 0,59 \$ et 0,41 \$ par action respectivement. Le 30 mars 2010, la Société a convenu d'une modification de son entente de prêt avec Investissement Québec. Selon les conditions de cette entente modifiée, Investissement Québec procure à la Société plus de souplesse pour le paiement des frais d'intérêt et a accepté de reporter le remboursement de la première tranche au 28 février 2011.

Restructuration de la dette canadienne

Le 29 juillet 2009, LAB Recherche a conclu une convention révisée (« Convention Révisée ») avec son banquier canadien couvrant ses facilités de crédit à long terme. Selon les termes de la Convention Révisée, le banquier canadien a i) renoncé irrévocablement à ses droits quant au défaut de conformité aux clauses restrictives liées aux ratios financiers des facilités de crédit des 31 décembre 2008, 31 mars 2009 et 30 juin 2009; ii) remplacé les clauses restrictives liées aux ratios financiers et édictées dans la convention d'origine par d'autres clauses restrictives jusqu'au 1er juillet 2010; iii) accordé à la Société un moratoire quant à ses remboursements de capital trimestriels pour les trimestres se terminant les 30 septembre et 31 décembre 2009; et iv) augmenté les taux d'intérêt applicables aux emprunts de 1 % (comparativement aux taux d'intérêts en vigueur en juin 2009). Suite à ces ajustements, la moyenne des échéances (utilisée pour calculer les remboursements du capital) et les taux d'intérêts de la dette canadienne à long terme est maintenant de 11 ans et 5 %.

Restructuration de la dette hongroise

Le 7 décembre 2009, notre filiale hongroise a conclu une convention révisée avec son principal banquier. Selon les termes de la convention révisée, le banquier hongrois a octroyé un moratoire de neuf mois sur les remboursements de capital. Ce moratoire sera en vigueur à compter du mois d'août 2010 et représente un impact positif sur nos flux de trésorerie de 0,7 million de dollars (0,4 million d'euros). De plus, selon les termes de cette convention révisée, les taux d'intérêt sur ces prêts ont été augmentés de 1,0 % et s'élèvent à 3,6 % et 3,0 % (EURIBOR à 1 mois majoré de 3,2 % et de 2,6 % respectivement) au 31 mars 2010.

Faits saillants commerciaux

Ententes-cadres de services

Le 8 septembre 2009, la Société a annoncé avoir conclu trois nouvelles ententes cadres de services auprès de certains des plus importants clients à l'échelle mondiale de chacune des industries suivantes; pharmaceutique, biotechnologique et agro-alimentaire. Ces ententes font suite à des inspections favorables ainsi qu'à des validations scientifiques détaillées de notre site de Laval. Deux de ces ententes récemment signées ont déjà résulté en l'octroi de contrats valant plusieurs millions de dollars et réalisés en 2009 et 2010 alors que de nouveaux contrats avec chacun de ces clients font présentement l'objet de négociations pour exécution en 2010.

Entente de représentation avec une société de consultation sud-coréenne

Le 17 septembre 2009, la Société a annoncé avoir accentué sa couverture du marché sud-coréen par l'entremise d'une nouvelle entente de représentation avec Safe Chemicals Co., LTD., (« Safe Chemicals »), une société de consultation sud-coréenne. Cette entente s'ajoute à l'entente existante avec Eastern Trading Co., LTD. (« Eastern Trading »), une société ayant représenté avec succès et de façon non-exclusive LAB Recherche auprès du marché pharmaceutique sud-coréen depuis 2006. Selon les termes de l'entente, Safe Chemicals a obtenu les droits exclusifs de représentation afin de promouvoir LAB Recherche et sa gamme complète de services auprès des entreprises coréennes développant des produits chimiques et agro-chimiques. De plus,

Safe Chemicals se verra octroyer les droits non exclusifs auprès du marché pharmaceutique et autres marchés coréens. Cette entente de représentation accélérera la commercialisation de nos services auprès d'une clientèle coréenne ciblée tout en favorisant la vente des services offerts par nos trois sites aux clients des marchés pharmaceutique et biotechnologique. Cette entente fait suite à une entente de représentation japonaise identique conclue au dernier trimestre de 2008.

Faits saillants de nos activités d'exploitation

Les renseignements quant à la performance des activités de la Société pour les périodes de référence terminées les 31 mars 2010 et 2009 sont résumés ci-dessous :

- Des produits de 14,1 millions de dollars, une hausse de 8,3 %, comparativement à 13,0 millions de dollars en 2009. En utilisant les taux de change de 2009, les produits d'exploitation auraient augmenté d'environ 15 % comparativement à 2009.
- Des produits de 1,9 million de dollars en Hongrie en 2010, soit une hausse de 0,8 million de dollars en 2010 ou de 75,4 %.
- Des produits de 5,9 millions de dollars au Danemark en 2010, en baisse de 0,2 million de dollars ou de 3,1 %, mais une hausse de 9,68 % en monnaie du pays.
- Des produits de 6,3 millions de dollars au Canada en 2010, en hausse de 0,4 million de dollars ou de 7,4 %.
- Un BAIIA rajusté de 0,6 million de dollars en 2010, comparativement à 0,8 million de dollars en 2009.
- Une charge d'impôt de 0,9 million de dollars en 2010 comparativement à un recouvrement de 0,1 million de dollars en 2009. Aucune incidence sur les flux de trésorerie de la Société car cette charge sera neutralisée par les crédits d'impôt à l'investissement cumulés pendant les exercices précédents.
- Une perte nette de 2,7 millions de dollars en 2010, comparativement à une perte nette de 3,0 millions de dollars en 2009; la perte par action était de 0,05 \$ en 2010, par rapport à 0,16 \$ en 2009.
- Le carnet de commandes a atteint 30,0 millions de dollars au 31 mars 2010, un recul de 15,0 % durant le premier trimestre de 2010, comparativement à 35,3 millions de dollars au 31 décembre 2009.
- La demande d'offres de services en hausse de 110 % par rapport à la même période il y a un an.
- Un ratio de commandes sur les produits consolidé pour le premier trimestre de 2010 de 0,84:1 (comparativement à 0,60:1 en 2009), comprenant des ratios respectifs de 0,72:1, de 0,80:1 et de 1,32:1 pour le Canada, le Danemark et la Hongrie.

Sommaire des résultats par secteur d'activité

Le sommaire des renseignements financiers par secteur d'activité pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2010, 2009 et 2008 est présenté à l'annexe 1.

Mesures non conformes aux PCGR

Nous utilisons certaines mesures non conformes aux PCGR, y compris le ratio des commandes sur les produits, le carnet de commandes, le carnet de commandes actif, le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (« le BAIIA »), le BAIIA rajusté, la marge de BAIIA rajusté, la perte nette rajustée, la perte nette rajustée par action et la marge brute à titre de mesure du rendement financier. La Société est de l'avis que ces mesures offrent de l'information utile quant à la performance et aux résultats d'exploitation de la Société. Toutefois, les lecteurs sont avisés que ces mesures non conformes aux PCGR n'ont pas la signification normalisée prescrite par les PCGR; elles peuvent, par conséquent, ne pas être comparables à des mesures analogues présentées par d'autres émetteurs.

(a) BAIIA

Le tableau suivant rapproche notre perte nette de notre BAIIA et de notre BAIIA rajusté pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2010 et 2009:

	Trois mois terminés le	
	31 mars	
	2010	2009
<i>(en milliers de dollars)</i>	\$	\$
Perte nette	(2 725)	(2 961)
Rajustements des éléments suivants :		
Impôts sur les bénéfices (recouvrement)	887	(86)
Intérêts sur la dette à long terme	641	713
Amortissement	1 734	1 599
BAIIA	537	(735)
Change étranger	73	1 512
BAIIA rajusté	610	777
Marge BAIIA rajusté %	4.3%	6.0%

(b) Marge brute

La marge brute correspond aux produits moins les coûts directs; ceux-ci excluent l'amortissement des biens utilisés dans nos activités directes.

Le tableau suivant présente les marges brutes pour les périodes à l'étude :

	Trois mois terminés le	
	31 mars	
	2010	2009
<i>(en milliers de dollars)</i>	\$	\$
Produits	14 063	12 987
Coûts directs	10 450	9 605
Marge brute	3 613	3 382
Marge brute %	25.7%	26.0%

Trimestre terminé le 31 mars 2010 par rapport au trimestre terminé le 31 mars 2009

L'environnement économique a continué d'être très difficile pour les ORC au cours du premier trimestre de 2010. Malgré des signes évidents de progression pour tous nos sites, directement liés aux projets d'agrandissement et initiatives du développement des affaires des années précédentes, la performance financière de la Société au cours du premier trimestre de 2010 a continué de subir l'impact négatif attribuable à une diminution des dépenses de recherche et développement en toxicologie ainsi qu'à une diminution des prix des nouveaux contrats signés par nos clients. Ce fut principalement le cas pour notre site canadien alors que le marché nord-américain a connu une guerre de prix menée par les gros ORC. En raison de cet environnement des plus compétitifs, la marge brute du site canadien a connu une baisse, passant de 33,4 % au premier trimestre de 2009 à 24,9 % au premier trimestre de 2010. Malgré le fait que l'amélioration de nos produits montre nettement des signes de reprise, les prix des contrats demeurent inférieurs au niveau optimal, affectant ainsi la rentabilité liée aux contrats et la marge brute.

Malgré la perte nette constatée par la Société au premier trimestre de 2010, nous avons constaté un progrès au Canada, au Danemark et en Hongrie.

Au Canada, les produits se sont chiffrés à 6,3 millions de dollars pour le premier trimestre de 2010, en hausse par rapport à 5,9 millions de dollars pour la période comparable de 2009. Cette augmentation de 7,4 % ou de 0,4 million de dollars est attribuable principalement au plus grand nombre de contrats signés pendant la dernière partie de 2009.

Les produits au Danemark ont atteint 5,9 millions de dollars pour le premier trimestre de 2010, comparativement à 6,1 millions de dollars au premier trimestre de 2009. Nonobstant les conditions fragiles du marché, la demande d'offres de services provenant de clients basés à l'extérieur du Royaume-Uni a substantiellement augmenté au cours des derniers mois de 2009, ce qui s'est traduit par une augmentation de signatures de contrats et des produits au cours du dernier trimestre de 2009 et du premier trimestre de 2010. En monnaie locale, au Danemark les produits ont augmenté de 9,68 % au cours du premier trimestre de 2010, comparativement à la période correspondante de 2009.

En Hongrie, au cours du premier trimestre de 2010, les produits ont totalisé 1,9 million de dollars, soit une augmentation de 0,8 million de dollars ou 75,4 % comparativement à 1,1 million de dollars générés au cours du premier trimestre de 2009. Cette augmentation est principalement attribuable à un niveau plus élevé de contrats signés au Japon, à la nouvelle plate-forme européenne du développement des affaires et à l'élargissement de notre clientèle provenant des marchés pharmaceutique et de la biotechnologie suite au renouvellement du certificat de Bonnes Pratiques de Laboratoire (« BPL ») du site dans les derniers mois de 2008.

Sur une base consolidée, au premier trimestre de 2010, la marge brute a atteint 25,7 % des produits comparativement à 26,0 % au cours du premier trimestre de 2009. En Hongrie, la marge brute a augmenté de (8,1 %) au premier trimestre de 2009 à 28,4 % au premier trimestre de 2010 suite à l'augmentation des produits. Au cours de ces mêmes périodes, la marge brute du site danois a augmenté significativement de 24,7 % à 25,3 % suite à une augmentation des produits et à des mesures de contrôle des coûts mises en place. Ces augmentations ont été contrebalancées par une diminution de la marge brute au Canada passant de 33,4 % au premier trimestre de 2009 à 25,1 % pour la période correspondante de 2010. La diminution est principalement attribuable à une guerre des prix en Amérique du Nord au cours de l'exercice. Nous anticipons un environnement plus favorable au niveau des prix en Amérique du Nord dans la dernière partie de 2010.

Sur une base consolidée, pour le premier trimestre de 2010, nos frais de vente et frais généraux et administratifs (les frais « VG&A ») se sont élevés à 2,9 millions de dollars, comparativement à 2,5 millions de dollars pour la même période en 2009, représentant 20,4 % et 19,2 % des produits, respectivement. Des initiatives d'expansion des affaires à l'échelle internationale et des honoraires professionnels plus élevés expliquent en grande partie la hausse des VG&A. Les honoraires professionnels plus élevés proviennent en partie des coûts encourus en lien avec une acquisition possible qui a été abandonnée pendant le trimestre.

Sur une base consolidée, notre BAIIA du premier trimestre de 2010 a été de 0,5 million de dollars, comparativement à (0,7 millions de dollars) pour la même période de 2009. Notre BAIIA rajusté, déduction faite des opérations de change, a atteint 0,6 million de dollars et 0,8 million de dollars pour les premiers trimestres de 2010 et 2009, respectivement, ce qui représente 4,3 % et 6,0 % des produits, respectivement. La variation d'une année sur l'autre est principalement attribuable à une baisse de la marge brute et à une hausse des frais VG&A.

La dotation aux amortissements du premier trimestre de 2010 a été de 1,7 million de dollars sur une base consolidée, comparativement à 1,6 million de dollars pour la même période de 2009. Cette augmentation résulte principalement de l'amortissement additionnel des frais de financement reportés faisant suite à la conclusion d'une série de financements en 2009 visant à renforcer le bilan financier de la Société.

Sur une base consolidée, les intérêts débiteurs nets pour le premier trimestre de 2010 ont totalisé 0,6 million de dollars, comparativement à 0,7 million de dollars pour la période correspondante de 2009. L'écart positif de 0,1 million de dollars résulte principalement de la baisse du solde de la dette à long terme moyenne pour 2010 comparativement à 2009, neutralisée par des coûts d'emprunts plus élevés.

Sur une base consolidée, nous avons inscrit une perte de change nominale au premier trimestre de 2010. Au cours du premier trimestre de 2009, la perte de change s'était élevée à 1,5 million de dollars. En 2009, la perte de change s'est produite principalement en Hongrie où la valeur de l'euro était beaucoup plus élevée que celle du forint hongrois, ce qui s'est traduit par la constatation d'une perte latente sur la conversion de notre dette à long terme libellée en euros.

La dépense d'impôts s'élève à 0,9 million de dollars au premier trimestre de 2010, comparativement à un recouvrement de 0,1 million de dollars pour la période correspondante en 2009. Au Canada, la Société a enregistré une charge d'impôts de 0,9 million de dollars au premier trimestre de 2010 en relation avec la position taxable de l'entité canadienne. Cependant, LAB a approximativement 85,0 millions de dollars d'abris fiscaux concernant les dépenses en recherche et développement au Canada dont une partie sera imputée aux impôts sur le bénéfice exigibles par ailleurs pour l'exercice. Par conséquent, LAB ne s'attend pas à payer d'impôts en espèces dans un avenir prévisible. Les taux d'imposition utilisés pour le calcul des dépenses d'impôts sont les taux effectifs pour chaque entité de la Société.

La perte nette du premier trimestre de 2010 s'est élevée à 2,7 millions de dollars, comparativement à 3,0 millions de dollars pour la période correspondante de 2009. Pour le premier trimestre de 2010, la perte par action a atteint 0,05 \$, considérant une moyenne pondérée d'actions en circulation de 52 710 750, comparativement à une perte par action de 0,16 \$ par action pour la même période de 2009, considérant une moyenne pondérée d'actions en circulation de 18 037 720. L'émission de Droits, résultant en l'émission de 34,6 millions d'actions a augmenté le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au premier trimestre de 2010, comparativement à la même période en 2009.

Situation de trésorerie et sources de financement

La croissance de LAB est financée au moyen d'une combinaison de nos flux de trésorerie d'exploitation, d'emprunts en vertu de nos facilités de crédit, de l'émission de titres d'emprunt à long terme et de l'émission d'actions. L'un de nos principaux objectifs financiers est de maintenir un niveau optimal de liquidités grâce à la gestion active de nos actifs et de nos passifs et de nos flux de trésorerie.

Au 31 mars 2010, l'encaisse nette s'élevait à 1,8 million de dollars, comparativement à 0,5 million de dollars au 31 décembre 2009.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont élevés à 1,9 million de dollars en 2010 comparativement à 2,4 millions de dollars en 2009. Cette amélioration s'explique surtout par des variations favorables de certains éléments non monétaire du fonds de roulement de 2,8 millions de dollars reflétant principalement des paiements moins élevés de comptes payables et frais à payer.

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement ont totalisé 0,9 million de dollars en 2010, reflétant surtout le remboursement de la dette à long terme et la baisse de l'endettement bancaire. En 2009, les flux de trésorerie provenant des activités de financement ont totalisé 1,7 million de dollars, reflétant principalement l'émission de contrats de location-acquisition au montant de 1,2 million de dollars et l'augmentation de l'endettement bancaire de 1,4 million de dollars.

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont totalisé 0,2 million de dollars en 2010 comparativement à 0,2 million de dollars en 2009. .

Au 31 mars 2010, notre ratio de fonds de roulement a atteint 0,60 :1, comparativement à 0,77 :1 au 31 décembre 2009. Le recul de notre ratio de fonds de roulement est attribuable en grande partie à des remboursements obligatoires plus élevés de la dette à long terme sur la prochaine période de douze mois. En particulier, pendant le trimestre se terminant le 31 mars 2011, la Société a un remboursement obligatoire d'une tranche de 3,75 millions de dollars du prêt d'Investissement Québec. Habituellement, nous facturons à nos clients un pourcentage du contrat total, dès la signature des contrats. Les produits reportés représentent les montants facturés et/ou perçus par la prestation de service à nos clients mais non gagnés à la date de clôture. Au 31 mars 2010, le niveau des produits reportés s'établissait à 7,9 millions de dollars, comparativement à 8,7 millions de dollars au 31 décembre 2009. Cette diminution est comparable à la diminution du carnet de commandes. Les travaux en cours sont liés aux services réalisés mais facturables plus tard selon les termes des ententes.

Nous finançons une partie de l'acquisition de nos immobilisations corporelles à l'aide de la dette à long terme. La majorité de la dette à long terme de la Société est liée à l'achat d'actifs immobilisés (veuillez vous reporter à la section des engagements contractuels par année). La période d'amortissement de notre dette à long terme s'échelonne sur une période de 2 à 30 ans, et la moyenne était d'environ 11 années au 31 mars 2010. Vu les conditions actuelles du marché, le financement par emprunt peut être perçu comme un risque pour la Société. La direction est toujours d'avis que la stratégie de maximiser les taux d'emprunt variables liés à la dette à long terme est appropriée et bénéficiera à ses actionnaires. En tenant compte de la longue période d'amortissement de notre dette (moyenne de 11 années), de la réduction des coûts variables d'emprunt (plus de 95 % de la dette est variable) et de la capacité de la Société de générer des liquidités provenant de l'agrandissement de 200 % de ses sites au cours des 3 derniers

exercices, la Société est encore à l'aise avec les niveaux de sa dette actuelle. Néanmoins, nous sommes conscients que le bénéfice en trésorerie de notre récente expansion proviendra de l'augmentation de nos activités d'exploitation, et nous nous engageons à utiliser le levier de cette nouvelle capacité. Au 31 mars 2010, la capacité d'emprunt à court terme de la Société s'élevait à 3,0 millions de dollars environ, dont 1,5 million de dollars ont été utilisés. Au 31 mars 2010, et au 31 décembre 2009, la dette à long terme s'élevait à 53,0 millions de dollars et 54,7 millions de dollars, respectivement. Les remboursements aux termes des ententes de crédit sont financés par notre flux de trésorerie provenant de l'exploitation.

Alors que le dollar canadien constitue la monnaie fonctionnelle de notre Société, la majorité de nos produits est libellée en devises étrangères. Par conséquent, dans le but de nous protéger contre la volatilité des devises étrangères, nous pourrions protéger les flux de trésorerie prévus provenant de nos ventes libellées en dollars américains. Au 31 mars 2010, nous n'avions conclu aucun contrat de change à terme dans le but de vendre des dollars américains. Nous continuons d'évaluer les fluctuations des devises et concluons des contrats de change à terme afin de minimiser nos risques si nous le jugeons à propos et selon notre souplesse financière.

Afin de préserver ou d'ajuster sa structure du capital, la Société avec l'approbation du Conseil d'administration, peut émettre ou rembourser sa dette à long terme, émettre des actions, racheter des actions, payer des dividendes ou entreprendre d'autres activités qu'elle juge opportunes selon les circonstances ou les conditions. Depuis le Premier Appel Public à l'Épargne en 2006, alors que la Société avait obtenu un produit de 60,2 millions de dollars incluant un financement secondaire de 31,0 millions de dollars, elle a financé sa croissance interne avec des emprunts bancaires conventionnels, des contrats de location-acquisition et les flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation. La Société n'a pas payé de dividendes.

La Société a contracté de nouvelles dettes à long terme pour financer le programme d'expansion de son site canadien. Compte tenu des pertes encourues au cours des 2 derniers exercices et que la dette à long terme de la Société est supérieure à son levier financier visé, les lecteurs doivent donc comprendre les implications d'une telle situation. Un levier financier élevé devrait être perçu comme un risque que la Société ne puisse pas toujours se conformer aux clauses restrictives bancaires dans le futur et, par conséquent, que le prêteur puisse exiger le remboursement immédiat des prêts.

Les états financiers consolidés ont été préparés par la Société selon les principes comptables généralement reconnus du Canada sur la base de la continuité de l'exploitation de la Société dans un avenir prévisible et sa capacité à réaliser ses actifs et à régler ses passifs à leurs échéances dans le cours normal de ses activités.

Au cours de l'exercice 2009, la Société a conclu avec succès plusieurs transactions financières qui ont permis de régler ses problèmes de liquidités. Plus spécifiquement, la Société a obtenu un produit brut de 14,2 millions de dollars suite à la clôture de son émission de droits, un prêt de 7,5 millions de dollars d'IQ, a conclu une entente révisée avec son banquier afin de restructurer sa convention bancaire canadienne et obtenu 1,5 million de dollars en subventions gouvernementales. Ces transactions ont solidifié le bilan et le fonds de roulement de la Société.

La récente crise financière et bancaire et la récession mondiale ont créé un environnement économique très difficile. La performance de la Société a subi l'impact négatif de cet environnement économique difficile et compétitif en plus de subir l'impact d'autres événements hors de son contrôle, incluant l'impact négatif du climat actuel sur ses clients.

Le 30 mars 2010, la Société a conclu avec son banquier canadien une entente révisée (« Troisième Convention Révisée ») à la Convention Révisée et Reformulée (« Convention de Crédit ») datée du 2 mai 2008. La Troisième Convention Révisée inclut certaines modifications quant aux modalités des facilités de crédit de la Société, notamment des modifications à certaines clauses restrictives financières. Enfin, la Troisième Convention Révisée prévoit une augmentation des frais et des taux d'intérêt inclus à la Convention Révisée et impose certaines conditions à la Société notamment l'injection de liquidités supplémentaires au moyen d'emprunts, de capitaux propres ou vente d'actifs.

Le 30 mars 2010, la Société a aussi conclu une convention révisée avec Investissement Québec en lien avec son emprunt au montant de 7,5 millions de dollars. Selon les modalités de cette convention révisée, Investissement Québec a fourni à la Société une flexibilité supplémentaire quant au paiement des intérêts. Cette révision inclut aussi un relâchement quant à la conformité à certaines clauses restrictives financières jusqu'au 31 décembre 2010 inclusivement et le report du versement de la première tranche du remboursement au 28 février 2011.

En 2008 et en 2009, la Société a mis en œuvre un certain nombre de mesures pour renforcer sa rentabilité et sa souplesse financière. Elle a instauré des mesures de contrôle des coûts dans toutes les unités opérationnelles. Pendant les deux exercices, elle n'a accordé aucune prime ni augmentation de salaire. En attendant une amélioration de la conjoncture commerciale et de la rentabilité de la Société, les dépenses en immobilisations seront maintenues au minimum et l'accent sera mis sur les dépenses requises pour l'exécution des contrats.

La Société s'engage à suivre les initiatives d'exploitation mises en place pour s'assurer que les prévisions des flux de trésorerie se concrétisent et à envisager plusieurs possibilités, dont celle de trouver du capital additionnel au moyen d'un financement

supplémentaire par emprunt ou par capitaux propres. Néanmoins, il n'y a aucune garantie que ces initiatives vont réussir ou seront suffisantes.

À long terme, la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, à réaliser la valeur comptable de ses actifs et à régler ses passifs venant à échéance dépendra de sa capacité à générer des flux de trésorerie de ses activités d'exploitation et/ou à obtenir du financement supplémentaire.

Au cours des exercices 2008 et 2009, la Société a exécuté une série d'initiatives afin d'améliorer sa performance et sa flexibilité financière. Des mesures de contrôle des coûts ont été mises en place dans tous ses sites. Aucune prime de rendement n'a été déclarée au cours de ces deux exercices et aucunes augmentations de salaires n'ont été accordées pour 2009 et 2008. Jusqu'à ce que les conditions du marché ainsi que la rentabilité de la Société s'améliorent, seulement un minimum de dépenses en immobilisations et les dépenses requises pour exécuter les contrats seront engagées.

Carnet de commandes et ratio de commandes sur les produits

La Société a atteint un ratio de commandes de 0,84:1 pour le trimestre. Alors que le ratio de commandes est défini comme étant une proportion des commandes totales par rapport aux produits pour la période, nous suivons de près cette mesure de rendement clé sur une durée de 12 mois. Pour le Canada, le Danemark et la Hongrie, le ratio de commandes sur les produits s'est établi à 0,72:1, à 0,80:1 et à 1,32:1 respectivement, au premier trimestre de 2010.

Au 31 mars 2010, le total du carnet de commandes s'élevait à 30,0 millions de dollars, soit un recul de 5,3 millions de dollars ou de 15,0 % par rapport à la position de notre carnet de commandes au 31 décembre 2009. D'un exercice à l'autre, notre carnet de commandes a reculé d'environ 4,5 millions de dollars ou de 13 %. Par régions géographiques, le Canada a représenté une part de 48 % du carnet de commandes total, suivi du Danemark avec 28 % et de la Hongrie avec 24 %.

Nous communiquons de l'information sur le carnet de commandes et sur le ratio de commandes sur les produits parce que nous croyons fournir ainsi des renseignements utiles sur les variations du volume de nos activités au fil du temps. Toutefois, en raison des délais et de la période de transition liés aux contrats, la réalisation des produits en lien avec ces contrats peuvent fluctuer d'un trimestre à l'autre. La valeur constatée initialement peut varier dans le temps en raison de leurs caractéristiques variables, incluant des modifications dans l'étendue des travaux devant être réalisés en raison de changements dans les exigences des clients ainsi que des clauses de résiliation au gré du client. Ainsi, l'information ayant trait à notre carnet de commandes n'est pas comparable à une analyse de nos produits et ne devrait pas s'y substituer; elle constitue plutôt un indicateur clé de nos produits futurs utilisé par la direction de la Société pour mesurer la croissance.

Gestion des risques financiers (tous les montants dans cette section sont en dollars canadiens)

(a) Risque de crédit

Le risque de crédit fait référence au risque que survienne une perte imprévue si un client ou une contrepartie à un instrument financier manque à ses obligations contractuelles. La trésorerie, les équivalents de trésorerie, les débiteurs et autres sommes à recevoir sont les instruments financiers qui sont les plus susceptibles d'être exposés à ce risque. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont détenus par des institutions financières solvables. La Société transige avec de nombreux débiteurs dispersés géographiquement.

La plupart de nos ventes sont assorties de modalités de paiement exigeant leurs règlements dans les 30 à 60 jours suivant leur facturation. La Société effectue une évaluation périodique du crédit de sa clientèle et n'exige généralement pas de garantie. Des provisions sont enregistrées en cas de pertes potentielles de crédit sur la base du risque de crédit, des tendances historiques, des conditions économiques générales et autres informations pertinentes. En raison de la crise des marchés des capitaux, certains clients pourraient faire face à des difficultés financières. La Société a exercé et continuera d'exercer un contrôle strict pour s'assurer que les paiements sont faits en temps voulu. Même si les contrôles et procédés qu'emploie la Société en matière de crédit atténuent le risque de crédit, ils ne peuvent pas l'éliminer complètement, et rien ne garantit qu'ils demeureront efficaces. Au cours de 2010, un client de la Société représentait plus de 10 % de son chiffre d'affaires (idem en 2009) et aucun client ne représentait plus de 10 % des comptes clients de la Société au 31 mars 2010. Un client représentait plus de 10 % du total des comptes clients de la Société au 31 mars 2009.

La Société ramène un compte client à sa valeur de réalisation prévue dès qu'elle détermine qu'elle ne pourra en recouvrer le plein montant et impute une telle réduction de valeur à ses résultats sauf si une provision pour créances douteuses a été constituée dans des périodes antérieures, auquel cas le montant de cette radiation est porté en réduction de cette provision. La Société revoit mensuellement le montant de cette provision en s'appuyant sur une évaluation, par client, de la recouvrabilité des comptes clients, tenant compte à cette fin des montants en souffrance et de toute information suggérant qu'un client éprouve des problèmes de liquidité ou que la poursuite de ses activités est menacée.

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des comptes clients et du prêt à un haut dirigeant représente le montant maximal du risque de crédit de la Société. Au 31 mars 2010, les débiteurs et autres sommes à recevoir présentés au bilan consolidé de la Société incluaient 5 762 dollars (8 202 dollars en 2009) de comptes clients, dont aucune somme due depuis 91 jours et plus (279 dollars en 2009). Au 31 mars 2010, des comptes clients de 302 dollars (71 dollars en 2009) étaient provisionnés, et une mauvaise créance de 81 \$ (néant en 2009) avait été passée en charges.

(b) Risque de change

Les risques de change se limitent à la portion des activités commerciales de la Société qui sont libellées dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de chaque secteur d'exploitation et à la valeur convertie des actifs et passifs monétaires libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de chaque secteur d'exploitation à la date du bilan. L'objectif de la Société en matière de gestion des flux de trésorerie exposés au risque de change consiste à conclure dans la mesure du possible des transactions dans la monnaie fonctionnelle de chaque secteur d'exploitation et en utilisant des contrats de change à terme afin de réduire nos risques si nous le jugeons nécessaire. Un contrat de change à terme représente une obligation d'acheter ou de vendre à l'autre partie des devises étrangères. Le risque de crédit existe dans l'éventualité que l'autre partie ne puisse satisfaire à ses obligations. La Société diminue ce risque en faisant affaire seulement avec des parties solvables.

Au 31 mars 2010, la Société ne détenait aucun contrat de taux de change.

La monnaie de présentation des résultats de la Société est le dollar canadien. Toutes les entités de la Société sont considérées comme des entités autonomes. L'actif et le passif des sociétés autonomes sont convertis au taux de change moyen de l'exercice. Les gains et les pertes latents découlant de la conversion de leurs opérations sont cumulés et constatés à titre d'écart de conversion dans les autres éléments du résultat étendu cumulés. Au 31 mars 2010, les variations du taux de change entre la couronne danoise et le dollar canadien de +/- 5% aurait une incidence sur les autres éléments du résultat étendu d'environ +/- 395 \$ (- 465 \$ en 2009) et les variations du taux de change entre le forint hongrois et le dollar canadien de +/- 5% aurait une incidence sur les autres éléments du résultat étendu d'environ +/- (4) \$ (- (264) \$ en 2009).

Les taux de change suivants étaient ceux des périodes terminées les 31 mars 2010 et 2009.

	2010		2009	
	Taux moyen	Taux à la date du bilan	Taux moyen	Taux à la date du bilan
\$ US en \$ CA	1,0230	1,0158	1,2645	1,2613
Forints hongrois en \$ CA	0,005233	0,005166	0,005416	0,005447
Couronnes danoises en \$ CA	0,1865	0,1843	0,2214	0,2250
Euros en forints hongrois	265,2780	265,5827	304,5052	307,6005
Francs suisses en forints hongrois	183,2792	186,4692	202,0495	203,4147
Livres sterling en couronnes danoises	8,2594	8,3635	8,0894	8,0422

Le tableau suivant indique les principaux éléments qui étaient exposés au risque de change au 31 mars 2010.

	\$ US	Euros	Francs suisses	Livres sterling
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	431	427	-	-
Débiteurs et autres sommes à recevoir	2 589	963	-	-
Travaux en cours	432	865	-	-
Autres actifs	66	-	-	-
Créditeurs et charges à payer	(832)	(551)	-	(48)
Dette à long terme	-	(4 380)	(104)	-
	2 686	(2 676)	(104)	(48)

Compte tenu des positions en devises étrangères de la Société indiquées ci-dessus, et en supposant que toutes les autres variables soient demeurées inchangées, toute variation des taux de change présentés dans le tableau précédent à la suite d'une appréciation de 5 % de la monnaie fonctionnelle aurait augmenté (diminué) la perte nette consolidée comme suit :

	\$ US	Euros	Francs suisses	Livres sterling
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>				
Diminution (augmentation) de la perte nette	134	(133)	(5)	(3)

Une dépréciation hypothétique de 5 % de la monnaie fonctionnelle aurait eu une incidence équivalente, mais contraire, sur les montants en devises indiqués ci-dessus, en supposant que toutes les autres variables sont demeurées les mêmes.

Au 31 mars 2010, LAB Hongrie avait des emprunts à long terme contractés auprès de LAB Danemark, libellés en euros (2 081 698 €) totalisant 2 856 \$. Une appréciation hypothétique de 5 % de la devise hongroise par rapport à l'euro aurait diminué la perte nette consolidée comme suit, en supposant que toutes les autres variables sont demeurées les mêmes.

	Euros
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	
Diminution du bénéfice net	143

Une dépréciation hypothétique de 5 % du forint hongrois par rapport à l'euro aurait eu une incidence équivalente mais contraire en supposant que toutes les autres variables sont demeurées les mêmes.

(c) Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée aux risques de fluctuation des taux d'intérêt relativement à la dette qui porte intérêt à des taux variables. Une fluctuation des taux d'intérêt aurait une incidence sur la perte nette de la Société. Pour la période terminée le 31 mars 2010, d'après la valeur de la dette à long terme portant intérêt au taux variable, une hausse hypothétique de 0,5% des taux d'intérêt aurait augmenté la perte nette de 97 \$ (74 \$ en 2009), et une baisse hypothétique de 0,5% aurait eu un effet contraire mais équivalent.

La Société ne comptabilise pas les taux d'intérêt fixes des passifs financiers à la juste valeur par le bénéfice. Par conséquent, un changement des taux d'intérêt pour l'exercice terminé au 31 décembre 2009 n'aurait aucune incidence sur le bénéfice.

(d) Risque de liquidité

Le risque de liquidité désigne le risque que la Société ne puisse s'acquitter de ses obligations financières à leur échéance. La Société gère ce risque par la gestion de sa structure de capital et de son levier financier. En outre, elle gère le risque de liquidité en surveillant constamment ses flux de trésorerie réels et projetés. Son conseil d'administration examine et approuve ses budgets d'exploitation et d'investissement ainsi que toute opération importante conclue hors du cours normal des activités.

Compte tenu des pertes encourues au cours des 2 derniers exercices et de la dette à long terme de la Société qui dépasse le levier prévu, les lecteurs sont avisés de bien comprendre les implications d'une telle situation. Un levier élevé devrait être perçu comme un risque que la Société puisse ne pas respecter ses clauses restrictives dans le futur et, par conséquent, la banque pourrait exiger le remboursement des prêts.

Obligations contractuelles

Au 31 mars 2010, nos engagements contractuels futurs consistaient principalement en des obligations découlant d'emprunts à terme garantis pour l'acquisition de biens et de matériel de laboratoire, de contrats de location-exploitation et de location-acquisition pour les installations et le matériel de bureau et de contrats de services.

Au 31 mars 2010, la Société n'était engagée dans aucune activité hors bilan à caractère spéculatif. Tel qu'indiqué ci-dessus, nous pourrions conclure des contrats à terme afin de nous protéger contre la volatilité des taux de change. Au 31 mars 2010, nous n'avons signé aucun contrat de change à terme de gré à gré dans le but de vendre des dollars américains.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers et les obligations contractuelles de la Société, par année civile, au 31 mars 2010:

(en milliers de dollars)	2011	2012	2013	2014	2015	2016+	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Dettes à long terme ¹⁾	7 294	22 595	3 243	11 688	1 144	7 839	53 803
Intérêts sur la dette à long terme ¹⁾	2 805	2 374	1 117	923	235	1 566	9 020
Contrats de service	1 140	157	80	-	-	-	1 377
Créditeurs et charges à payer	11 118	-	-	-	-	-	11 118
Obligations locatives	150	110	19	19	19	38	355
Total des obligations contractuelles	22 507	25 236	4 459	12 630	1 398	9 443	75 673

¹⁾ Y compris les obligations en vertu de contrats de location-acquisition

Sommaire des résultats trimestriels

L'information trimestrielle non vérifiée ci-dessous a été dressée sur la même base que celle des états financiers annuels consolidés.

(en milliers de dollars)	2010	2009			2008			
	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2
Produits	14,063	13,325	13,064	13,885	12,987	12,839	14,110	16,120
Bénéfice (perte) net	(2,725)	(6,135)	(1,696)	316	(2,961)	(6,723)	(1,171)	748
Bénéfice (perte) par action								
de base	(0,05)	(0,12)	(0,09)	0,02	(0,16)	(0,37)	(0,06)	0,04
dilué (e)	(0,05)	(0,12)	(0,09)	0,02	(0,16)	(0,37)	(0,06)	0,04

Les résultats d'exploitation d'un trimestre peuvent varier d'un trimestre à l'autre et selon plusieurs facteurs tels que le nombre et les engagements du client, le début, l'ajournement, l'achèvement ou l'annulation des contrats au cours du trimestre, les changements dans la composition de nos services, l'étendue du dépassement des coûts, les congés fériés respectés par nos clients, les cycles du budget de nos clients et les variations des taux de change. Nous croyons que les résultats d'exploitation d'un trimestre donné, ne sont pas nécessairement significatifs des résultats futurs. Néanmoins, les variations de nos résultats d'exploitation trimestriels pourraient avoir un impact négatif sur le prix de nos actions ordinaires.

Opérations entre apparentés

En avril 2007, la Société a accordé un prêt, d'une durée de cinq ans et pour un montant de 0,3 million de dollars, au président et chef de la direction de la Société, en vue de financer l'incidence fiscale des actions ordinaires qui lui avaient été émises parallèlement au PAPE. Le prêt porte intérêt à un taux correspondant au coût d'emprunt de la Société ou au taux d'intérêt équivalent à ce que la Société aurait perçu sur un tel montant, selon le cas. Les intérêts sont versés à la Société sur une base régulière, et un montant de 1 \$ était dû au 31 mars 2010.

Données sur les actions en circulation

Au 11 mai 2010, la Société avait 52 710 750 actions ordinaires émises et en circulation, 1 395 290 bons de souscription émis et en circulation, et 3 644 137 options en cours représentant 6,9 % du total des actions en circulation, dont 880 734, ou 24,2 %, étaient acquises. Au cours de l'exercice 2010, aucune options n'a été attribuée, aucune option n'a été exercée, et 397 830 options ont été annulées. Le prix d'exercice moyen pondéré de toutes les options émises et de toutes les options pouvant être exercées est de 1,80 \$ et de 4,14 \$, respectivement. En 2010, la Société n'a émis aucun bon de souscription.

Litiges

- (a) Le 21 décembre 2007, l'un des anciens fournisseurs de LAB Recherche lui a signifié une requête introductive d'instance réclamant un montant de 1,37 million de dollars pour la violation d'un droit de premier refus. Le 7 mai 2008, LAB Recherche a signifié son dossier de défense niant toute responsabilité quant à la requête et a déposé une demande reconventionnelle pour des dommages causés par ce même fournisseur lors de la construction de la phase précédente d'agrandissement des installations canadiennes. La Société ne prévoit pas que le règlement de cette affaire aura une incidence négative sur sa situation financière.

- (b) LAB Recherche est partie à d'autres litiges qui se produisent dans le cours normal de ses activités. LAB Recherche ne prévoit pas que l'issue de ces affaires aura une incidence négative importante sur sa situation financière ni sur ses résultats d'exploitation.

Procédures et contrôles liés à la communication d'informations et contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction de la Société est responsable d'établir et de maintenir des contrôles et procédures liés à la communication d'informations ainsi qu'un contrôle interne approprié à l'égard de l'information financières afin de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité des rapports financiers de la Société et à la conformité de ses états financiers consolidés aux PCGR.

En conformité avec la norme canadienne 52-109 (« NC 52-109 ») des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, la Société a déposé des certificats signés par le chef de la direction et le chef de la direction financière attestant entre autres choses de la conception et de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information et des contrôles internes à l'égard de l'information financière. L'application de la NC 52-109 a incité LRI à s'assurer que tous les processus et contrôles pertinents ont été officialisés.

La Société a conçu des contrôles et procédures de communication de l'information visant à faire en sorte que l'information présentée dans le présent rapport de gestion, dans les états financiers consolidés et dans les documents annuels connexes est correctement enregistrée, traitée, résumée et présentée au comité de vérification et au conseil d'administration de la Société. Selon l'évaluation qu'elle a menée conformément à la NC 52-109, la direction de LRI a constaté avec satisfaction qu'à la fin du premier trimestre terminé le 31 mars 2010, les contrôles et procédures de divulgation de l'information étaient conçus comme il convient pour que l'information financière devant être divulguée soit complète et fiable.

En outre, au 31 décembre 2009, LRI a examiné, comme il est défini dans la NC 52-109, les contrôles internes destinés à offrir une assurance raisonnable quant à la fiabilité des rapports financiers et s'est assuré que les états financiers à des fins de communication externe étaient préparés conformément aux PCGR. Cette évaluation a été exécutée selon les critères établis relativement au cadre intégré du contrôle interne (Internal Control – Integrated Framework) du « Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission » (« COSO »). En se fondant sur cette évaluation, la direction a conclu que ses contrôles internes à l'égard de l'information financière sont adéquats.

Au cours du premier trimestre terminé le 31 mars 2010, LRI n'a procédé à aucun changement de ses contrôles internes à l'égard de l'information financière ayant affecté d'une façon significative, ou qui pourrait raisonnablement affecter d'une façon significative, ses contrôles internes à l'égard de l'information financière.

Conventions comptables critiques

Pour établir les états financiers consolidés selon les PCGR, la direction doit faire certaines estimations et poser certains jugements et hypothèses qui, à son avis, sont raisonnables compte tenu de l'information dont elle dispose. Ces estimations et hypothèses ont une incidence sur les montants déclarés des actifs et des passifs à la date des états financiers et sur les montants déclarés des produits et des charges des périodes considérées. Les conventions comptables qu'elle considère comme critiques reposent sur les jugements particulièrement difficiles, subjectifs et complexes, et elles sont de la plus haute importance pour une compréhension et une évaluation complètes de ses états financiers consolidés. Ces conventions comptables sont exposées dans les paragraphes ci-dessous.

La constatation des produits de LAB Recherche se compose des produits tirés de la prestation de services aux clients et ils sont constatés à mesure que les services sont rendus par la Société, évalués sur une base de performance proportionnelle, en utilisant généralement des mesures spécifiques propres aux services fournis. Les produits sont inscrits en déterminant l'état d'avancement des travaux effectués pour chaque contrat par rapport à l'ensemble des services devant être fournis. Les travaux en cours correspondent aux montants à recevoir pour services rendus, lesquels ne deviennent facturables que conformément aux modalités de paiement prévues aux contrats. Les produits reportés correspondent à des montants facturés ou perçus sans avoir encore été gagnés par la prestation de services aux clients.

Les produits qui portent sur plusieurs éléments sont considérés comme relevant d'accords de prestations multiples générateurs de produits. Ces accords exigent l'identification d'unités de comptabilisation distinctes et la répartition des produits entre les unités de comptabilisation en fonction de leur juste valeur relative ou selon la méthode de la valeur résiduelle. Les produits de chaque unité de comptabilisation sont alors enregistrés selon ce qui est décrit ci-dessus.

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont indiqués au coût et amortis sur leur durée de vie utile estimative selon la méthode linéaire. La Société passe régulièrement en revue les coûts liés aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels afin de déterminer s'ils ont subi une dépréciation lorsque des circonstances ou des changements dans les activités indiquent que la valeur comptable des actifs excède la somme des flux de trésorerie qui devraient découler de l'utilisation et de la cession de ces actifs. Le jugement de la direction quant à l'existence d'indicateurs de dépréciation est fondé sur des facteurs juridiques, sur la conjoncture économique et sur le rendement de l'exploitation. Des événements futurs pourraient porter la direction à conclure qu'il existe des indicateurs de dépréciation et que la valeur comptable des immobilisations corporelles et des actifs incorporels de LAB Recherche a subi une dépréciation. Toute perte de valeur qui en découlerait pourrait avoir des répercussions négatives importantes sur la situation financière de la Société et sur ses résultats d'exploitation.

La rémunération à base d'actions est comptabilisée, pour toutes les options attribuées, selon la méthode fondée sur la juste valeur. Selon cette méthode, la charge de rémunération est évaluée à la juste valeur à la date d'attribution et elle est passée en charges sur la période d'acquisition des attributions. La Société utilise le modèle de Black-Scholes pour calculer la valeur des options, ce qui exige le recours à certaines hypothèses, y compris la volatilité future du cours de l'action et le délai prévu jusqu'à l'exercice des options. Tout changement à ces hypothèses, ou le recours à une méthode d'évaluation différente, pourrait entraîner une variation de la juste valeur de la rémunération à base d'actions, ce qui pourrait avoir des conséquences importantes sur les résultats de la Société.

Les impôts sur les bénéfices sont comptabilisés selon la méthode axée sur le bilan aux termes de laquelle les actifs et les passifs d'impôts futurs sont constatés, pour tenir compte des incidences fiscales futures des écarts entre la valeur comptable inscrite aux états financiers des actifs et des passifs existants et leur valeur fiscale respective, ainsi que de la perte d'exploitation et des crédits d'impôt reportés prospectivement. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont calculés, d'après les taux d'imposition en vigueur, qui devraient s'appliquer au bénéfice imposable des exercices au cours desquels ces écarts temporaires devraient être réalisés ou être réglés. L'incidence sur les actifs et les passifs d'impôts futurs d'une modification des taux d'imposition est constatée dans les résultats de la période qui englobe la date d'entrée en vigueur. La direction constitue une provision pour moins-valeur qui est portée en diminution des actifs d'impôts futurs au titre des montants dont la réalisation n'est pas considérée comme étant « plus probable qu'improbable ». Pour évaluer le caractère réalisable d'un actif d'impôts, la direction détermine s'il est plus probable qu'improbable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts ne se réalisera pas. La réalisation ultime des actifs d'impôts futurs est tributaire du fait qu'un bénéfice imposable futur sera dégagé dans les exercices au cours desquels ces écarts temporaires deviennent déductibles. Dans son évaluation, la direction tient compte de la résorption prévue des passifs d'impôts, du bénéfice imposable projeté des exercices à venir et des stratégies de planification fiscale.

Adoption de nouvelles conventions comptables

(i) Écarts d'acquisition et actifs incorporels

Le 1er janvier 2009, la Société a adopté le chapitre 3064, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels » du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA »), qui remplaçait le chapitre 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels ». La norme prévoit des directives sur la constatation des actifs incorporels conformément à la définition d'un actif et les critères pour la constatation d'un actif et apporte des éclaircissements sur l'application de la notion d'appariement des produits et des charges, sans égard au fait que ces actifs soient acquis séparément ou développés à l'interne. L'incidence de l'adoption de ce chapitre a été le reclassement de la valeur aux livres de certains logiciels de nos immobilisations corporelles à nos actifs incorporels d'un montant de 2 437 \$ (2 798 \$ en 2008). L'adoption de ce chapitre n'a eu aucune incidence sur les résultats d'opération de la Société.

(ii) Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers

Le 20 janvier 2009, le Comité sur les problèmes nouveaux (« CPN » du Conseil des normes comptables du Canada (« CNC ») a publié l'Abrégé du CPN 173, « Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers », qui prévoit que le risque de crédit propre à une entité et le risque de crédit de l'autre partie doivent être pris en compte pour déterminer la juste valeur des actifs et passifs financiers y compris les instruments dérivés. Le CPN 173 doit s'appliquer rétrospectivement, sans retraitement des états financiers des périodes antérieures, à tous les actifs financiers et passifs financiers évalués à leur juste valeur dans les états financiers intermédiaires et annuels des périodes se terminant le 20 janvier 2009 ou après cette date. L'adoption du CPN 173 n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

(iii) Instruments financiers – Information à fournir (Information supplémentaire à fournir sur la juste valeur et le risque de liquidité)

En juin 2009, l'ICCA a publié des modifications au chapitre 3862, « Information à fournir sur les instruments financiers » afin d'inclure des obligations additionnelles au sujet de l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers et d'améliorer les informations à fournir sur le risque de liquidité. Les modifications s'appliquent aux états financiers pour les exercices terminés après le 30 septembre 2009. La raison de ces modifications est l'harmonisation aux Normes Internationales d'Information Financière. Les instruments financiers évalués à la juste valeur, au bilan, doivent être présentés selon les niveaux hiérarchiques suivants de juste valeur:

Niveau 1 : évaluation basée sur des prix cotés (non ajustés) sur les marchés actifs pour des actifs et passifs identiques;

Niveau 2 : techniques d'évaluation basées sur des données autres que des prix cotés incluent au Niveau 1, observables directement ou indirectement pour un actif ou passif (en provenance des prix);

Niveau 3 : techniques d'évaluation avec des données qui ne sont pas fondées sur des données de marchés observables (requérant des hypothèses et des estimations de la part de la direction sur la façon dont les participants aux marchés établissent les prix des actifs et passifs).

Le chapitre modifié a trait uniquement à l'information à fournir et n'a eu aucune incidence sur les résultats financiers de la Société. Au 31 mars 2010, la Société ne détenait aucun actif ou passif pouvant être évalué à la juste valeur sauf la trésorerie et équivalents de trésorerie qui ont été évalués en utilisant le Niveau 1 de la hiérarchie de la juste valeur.

Normes comptables futures

(i) Normes internationales d'information financière (« IFRS »)

Le 13 février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada («CNC») a confirmé que toute entreprise à but lucratif ayant l'obligation publique de rendre des comptes devra adopter les IFRS. Les IFRS remplaceront les principes comptables généralement reconnus du Canada pour ces sociétés. Ces nouvelles normes s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011. Par conséquent, la Société devra adopter ces nouvelles normes dans ses états financiers intermédiaires et annuels pour l'année fiscale débutant le 1^{er} janvier 2011. L'information financière selon les IFRS diffère des principes comptables généralement reconnus ("PCGR") sur certains points dont certains sont significatifs. À la date de transition des IFRS, celles-ci devraient être différentes de celles actuellement en vigueur car de nouvelles normes devraient être émises avant la date officielle de conversion.

Nous avons élaboré un plan de travail à suivre pour la conversion de nos états financiers consolidés selon les IFRS. Une équipe de travail analyse, recommande les choix de politique comptable et guide l'application de chaque norme IFRS. Cette même équipe s'assure que les technologies de l'information, le contrôle interne, les ententes contractuelles et tous autres ajustements nécessaires sont faits. Les vérificateurs externes sont informés de nos choix et sont consultés. Le Comité de vérification de la Société reçoit régulièrement des mises à jour de la direction et s'assure qu'elle prend ses responsabilités et réalise avec succès la conversion aux IFRS.

En guise de préparation au passage aux IFRS, la Société a élaboré un plan de transition relatif aux IFRS dont les phases, les activités, les échéances et l'état d'avancement sont résumés ci-dessous. L'information est fournie afin de permettre aux investisseurs d'obtenir une meilleure compréhension de notre plan de travail et des incidences possibles sur nos états financiers et nos indicateurs de performance. Les lecteurs sont donc avisés qu'il ne serait pas approprié d'utiliser cette information à une autre fin. Cette information reflète nos plus récentes hypothèses, mais des événements peuvent survenir, tels que normes IFRS ou conditions économiques, qui pourraient changer ces hypothèses ou la progression de notre plan de travail relatif aux IFRS.

Nous avons établi un plan détaillé pour la conversion aux IFRS en trois phases :

- Analyse préliminaire et diagnostic
- Analyse des normes
- Mise en application

L'objectif de chaque phase est décrit ci-dessous.

Voici le niveau d'avancement vers la conversion aux IFRS selon notre plan de travail.

Phase 1: Analyse préliminaire et diagnostic

Activités	Identification des normes IFRS qui entraineront des changements au niveau de la comptabilisation des états financiers consolidés et des informations à fournir. Classement des normes en fonction de leur impact attendu sur nos états financiers consolidés et des efforts requis au niveau de leur implantation.
Échéance	Fin de notre premier trimestre 2009
État d'avancement	Terminé

Phase 2: Analyse des normes

Activités	Analyse des différences entre les PCGR et les IFRS. Choix des conventions comptables que la Société appliquera de façon continue. Choix par la Société des allègements offerts par IFRS 1 à la date de transition. Calcul des impacts quantitatifs sur les états financiers consolidés. Analyse des informations à fournir. Préparation d'un projet d'états financiers consolidés et de notes. Identification des impacts collatéraux dans les domaines suivants : <ul style="list-style-type: none"> - technologies de l'information; - contrôle interne à l'égard de l'information financière; - procédures et contrôles liés à la communication d'informations; - contrats; - rémunération; - fiscalité; - formation Présentation des différences les plus importantes et des incidences au comité de vérification
Échéance	Nous avons préparé un échéancier détaillé qui répartit l'analyse de la majorité des normes jusqu'à la fin de notre exercice 2009.
État d'avancement	La majorité des différences ont été analysées en ce qui concerne les politiques comptables, les changements de procédés et la sélection des exemptions et exceptions de la norme IFRS 1 qui s'applique au moment de la transition La révision des autres différences sera complétée pour la fin du second trimestre de 2010 La Société prépare présentement des états financiers préliminaires selon les IFRS tout en respectant IFRS 1 Des comptes-rendus et des sessions d'information sont donnés régulièrement à la haute direction ainsi qu'au comité de vérification

Phase 3: Mise en application

Activités	Préparation du bilan d'ouverture à la date de transition. Compilation des données financières comparatives. Élaboration des états financiers consolidés intermédiaires et des informations à fournir. Élaboration des états financiers consolidés annuels et des informations à fournir. Mise en application des modifications relatives aux impacts collatéraux.
Échéance	Au début du deuxième trimestre de notre exercice 2010, nous planifions que notre bilan d'ouverture et nos données financières comparatives selon les IFRS seront complétées. Au cours de notre exercice 2011, nous présenterons nos états financiers consolidés intermédiaires et annuels ainsi que les informations à fournir selon les IFRS.
État d'avancement	Devrait être complété au cours du 2 ^e trimestre de 2010

La Société a identifié les divergences entre l'IFRS et les PCGR. Notre analyse détaillée a déterminé certaines politiques alternatives sous l'IFRS comparativement aux PCGR. Nous avons également déterminé qu'un bon nombre de nos politiques comptables clés suivent les recommandations de l'IFRS. La Société continue de surveiller et évaluer l'impact des différences entre les PCGR canadiens et IFRS, puisqu'il est à prévoir l'émission de nouvelles normes au cours de la période de transition.

Normes	Comparaison entre les IFRS et les conventions comptables actuelles de la Société	Conclusions
NCI 12 : <i>Impôts sur le bénéfice</i>	<p>En vertu des PCGR canadiens et contrairement aux IFRS, un actif ou un passif d'impôt reporté n'est pas constaté s'il existe une différence temporaire issue de la différence dans la conversion entre le taux de change historique et le taux de change actuel du coût d'actifs et de passifs non monétaires d'activités étrangères intégrées.</p> <p>En vertu des IFRS, les conséquences fiscales potentielles sont analysées au cas par cas et séparément du calcul de l'impôt sur le bénéfice, et le montant de l'impôt prévu est tiré de la meilleure estimation du montant prévu de l'impôt à payer. En vertu des PCGR canadiens, la norme générale de comptabilisation est « probable » ou « plus probable qu'improbable ». Les impôts à payer sont calculés au moyen de montants « qui devraient être payés aux » administrations fiscales et évalués au moyen d'une seule meilleure estimation.</p>	<p>La Société évalue actuellement l'incidence de ces différences sur ses états financiers.</p> <p>Les conventions comptables actuelles de la société en vertu des PCGR canadiens et ayant trait aux conséquences fiscales potentielles consiste à constater ces dernières lorsqu'elles sont « probables », les impôts à payer étant évalués au moyen d'une seule meilleure estimation.</p>
NCI 16 : <i>Immobilisations corporelles</i>	<p>Les principales différences pertinentes entre les IFRS et les PCGR canadiens sont les suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) La possibilité d'évaluer les actifs à leur juste valeur à la date de chaque bilan. 2) Composantisation : les parties d'un élément d'actif ayant diverses vies utiles doivent être amorties séparément. Cette exigence est prévue aux PCGR canadiens, mais les IFRS y donnent encore plus d'importance. 	<p>La Société évalue actuellement l'incidence de ces différences sur ses états financiers.</p>
NCI 18 : <i>Constataion des produits</i>	<p>Les IFRS et les PCGR canadiens sont essentiellement les mêmes.</p> <p>Le traitement des contrats à long terme constitue la principale différence.</p> <p>En vertu des IFRS, le produit est calculé à la juste valeur de la contrepartie reçue. Les PCGR canadiens ne proposent pas de directive précise sur le calcul du produit.</p>	<p>Selon l'analyse de la Société et les renseignements obtenus à ce jour, on s'attend à ce que les différences liées à la constatation d'un produit n'aient pas d'incidence importante sur ses états financiers.</p>
NCI 20 : <i>Subventions gouvernementales</i>	<p>Les IFRS et les PCGR canadiens sont essentiellement les mêmes.</p> <p>La principale différence porte sur le traitement d'une subvention gouvernementale lorsqu'elle devient remboursable.</p> <p>En vertu des IFRS, lorsqu'une subvention gouvernementale devient remboursable, elle est comptabilisée comme une modification de l'estimation et est appliquée de façon rétrospective. Contrairement aux IFRS, lorsque les circonstances indiquent qu'une subvention gouvernementale doit être remboursée, elle est comptabilisée de façon prospective.</p>	<p>Selon l'analyse de la Société et les renseignements obtenus à ce jour, on s'attend à ce que les différences liées à la comptabilisation des subventions gouvernementales n'aient pas d'incidence importante sur ses états financiers.</p>
NCI 21 : <i>L'effet des fluctuations des taux de change</i>	<p>Les IFRS et les PCGR canadiens sont essentiellement les mêmes.</p> <p>La principale différence porte sur le taux de change utilisé pour convertir des éléments d'actif non monétaires reportés à la juste valeur.</p> <p>En vertu des IFRS, la monnaie fonctionnelle est celle du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités. En vertu des PCGR canadiens, une entité n'a pas explicitement à évaluer l'unité de mesure (la monnaie fonctionnelle) avec laquelle elle calcule ses actifs, passifs, produits et dépenses propres; elle évalue seulement la monnaie fonctionnelle de ses activités étrangères.</p>	<p>Selon l'analyse de la Société et les renseignements obtenus à ce jour, on s'attend à ce qu'aucune des différences des PCGR liées à la conversion d'un taux de change n'ait une incidence importante sur ses états financiers.</p>

<p>NCI 23 : <i>Coûts des emprunts</i></p>	<p>Les principales différences pertinentes entre les IFRS et les PCGR canadiens sont les suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) En vertu des IFRS, l'intérêt sur les emprunts généraux comme sur les emprunts précis peut être inscrit à l'actif. Le montant inscrit est net de revenu de placement sur l'investissement temporaire d'emprunts précis. Contrairement aux IFRS, les PCGR canadiens ne proposent pas de directive sur le montant de l'intérêt pouvant être inscrit à l'actif sur des emprunts généraux ou spécifiques ou sur le traitement du revenu de placement tiré de l'investissement temporaire d'emprunts précis 2) En vertu des IFRS, l'inscription à l'actif de l'intérêt commence lorsque les coûts de l'emprunt sont engagés et que les dépenses et les activités visant à développer l'élément d'actif sont lancées. L'inscription à l'actif est suspendue lorsque le développement est interrompu pendant de longues périodes et cesse lorsque l'élément d'actif est prêt à être utilisé comme prévu ou à être vendu. Contrairement aux IFRS, les PCGR canadiens ne proposent aucune directive quant au moment où l'inscription de l'intérêt à l'actif devrait commencer ou être suspendue. Comme avec les IFRS, l'inscription à l'actif cesse lorsque l'élément d'actif est prêt à être utilisé comme prévu ou à être vendu. 3) En vertu des IFRS, les coûts d'emprunt directement imputables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'un élément d'actif admissible font partie des coûts de cet élément d'actif et, par conséquent, devraient être inscrits à l'actif. Un élément d'actif admissible est un actif pour lequel une longue période est requise avant qu'il soit prêt à être utilisé comme prévu ou à être vendu. En vertu des PCGR canadiens et contrairement aux IFRS, les coûts directement imputables avec le temps à l'acquisition, à la construction ou au développement sont compris dans le coût initial. Par conséquent, les frais d'intérêt peuvent être compris au coût si les conventions comptables de l'entité permettent d'inscrire les frais d'intérêt à l'actif. <p>Les conventions comptables de la Société permettent d'inscrire à l'actif les coûts d'emprunt imputables à la seule construction de nouvelles installations importantes.</p>	<p>La Société devra modifier son traitement des coûts d'emprunt inscrits à l'actif pour y inclure tous les actifs admissibles. Selon les renseignements obtenus à ce jour, l'incidence sur les états financiers de la Société ne devrait pas être importante.</p>
<p>NCI 33 : <i>Bénéfice par action (BPA)</i></p>	<p>Les principales différences entre les IFRS et les PCGR canadiens sont les suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Contrairement aux PCGR canadiens, les IFRS ne permettent pas la réfutation de la présomption d'un règlement par actions sur des contrats pouvant être réglés en actions ou en liquide, selon l'expérience passée des règlements de contrat. 2) Contrairement aux PCGR canadiens, les IFRS n'exigent pas la présentation du bénéfice par action au bénéfice ou à la perte avant les activités abandonnées et les éléments extraordinaires. 3) Pour le BPA dilué, en vertu des IFRS, le potentiel dilutif des actions ordinaires est déterminé de façon indépendante pour chaque période présentée. En vertu des PCGR canadiens, le calcul du BPA dilué pour les périodes d'une année à l'autre est fondé sur la moyenne pondérée du nombre d'actions supplémentaires compris à chaque période intermédiaire composant la période d'une année à l'autre. 	<p>La Société évalue actuellement l'incidence de ces différences sur ses états financiers.</p>
<p>NIC 36 :</p>	<p><u>Processus du test de dépréciation</u></p>	<p><u>Processus du test de dépréciation</u></p>

<p><i>Dépréciations d'actifs</i></p>	<p>En vertu des PCGR canadiens, le test de dépréciation des éléments d'actif à long terme est un processus en deux étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La valeur comptable de l'actif est comparée à la somme de son flux de trésorerie non escompté devant provenir de son utilisation et de sa cession éventuelle; - Si la valeur comptable de l'actif est supérieure, elle est alors comparée à la juste valeur de l'actif. Une dépréciation pourrait devoir être constatée. <p>En vertu des IFRS, il s'agit d'un processus simple : la valeur comptable de l'actif est comparée directement à sa valeur recouvrable.</p> <p><u>Attribution d'éléments d'actif à des unités autofinancées</u></p> <p>En vertu des IFRS, le test de dépréciation des éléments d'actif se fait au niveau de l'unité autofinancée.</p> <p>En vertu des PCGR canadiens, cette unité est définie comme générant des rentrées et des sorties de fonds indépendantes.</p>	<p>Selon les renseignements obtenus à ce jour, cette différence a été analysée pour les tests de dépréciation de la Société et elle n'aura pas d'incidence importante à la date de la transition sur les états financiers.</p> <p><u>Attribution d'éléments d'actif aux unités autofinancées</u></p> <p>La Société a défini ses unités autofinancées. Le test de dépréciation du fonds commercial sera effectué au niveau de ces unités. Selon les renseignements obtenus à ce jour, cette différence n'aura aucune incidence importante sur les états financiers de la Société.</p>
<p>IFRS 2 : <i>Paiements fondés sur des actions</i></p>	<p><u>Paiements fondés sur des actions acquis par tranches :</u></p> <p>En vertu des IFRS, si une entité verse un paiement fondé sur des actions acquis par tranches (souvent appelé « acquisition graduelle »), chaque tranche du paiement doit être traitée comme un paiement distinct.</p> <p>Les PCGR canadiens offrent la possibilité de considérer ces instruments de capitaux propres comme un tout et de déterminer leur juste valeur en utilisant la durée moyenne des instruments, pourvu que la rémunération soit alors constatée selon la méthode linéaire.</p> <p>En vertu du programme d'options d'achat d'actions de la société, les options sont acquises selon d'un barème graduel de 20 % par année commençant une journée après la fin de la première année. Du point de vue de la comptabilité, l'option offerte par les PCGR canadiens a été choisie, c'est-à-dire que chaque tranche du programme n'est pas traitée séparément, ce qui crée une différence avec les PCGR canadiens actuels.</p> <p><u>Options d'achat d'actions : estimations des déchéances :</u></p> <p>En vertu des IFRS, une estimation des déchéances doit être prise en compte dans le calcul des charges périodiques de rémunération. Les charges de la rémunération doivent être constatées par régularisation en fonction de la meilleure estimation du nombre d'instruments qui devraient être acquis; cette estimation doit être révisée si des renseignements subséquents indiquent que le nombre réel de déchéances différerait probablement des premières estimations. L'objectif de cette opération consiste à faire en sorte que, à la fin de la période d'acquisition des droits, les charges cumulées à l'état de la rémunération devraient représenter le nombre d'instruments des capitaux propres ayant vraiment été acquis, multipliés par leur juste valeur.</p> <p>Les PCGR canadiens offrent un choix quant à la comptabilisation des déchéances. Comme dans le cas des IFRS, les charges de rémunération peuvent être constatées par régularisation en</p>	<p><u>Paiements fondés sur des actions acquis par tranches :</u></p> <p>Les charges de rémunération seront examinées sur la durée prévue de chaque tranche acquise. Selon les renseignements obtenus à ce jour, on s'attend à ce que le montant inscrit par la société ne soit pas sensiblement différent.</p> <p><u>Options d'achat d'actions : estimations des déchéances :</u></p> <p>La Société devra modifier le calcul pour tenir compte d'une estimation des déchéances futures. Selon les renseignements obtenus à ce jour, l'incidence de cette modification ne devrait pas être importante en ce qui a trait aux options antérieures.</p>

	<p>fonction de la meilleure estimation du nombre d'instruments devant être acquis; cette estimation doit être révisée si des renseignements subséquents indiquent que le nombre réel de déchéances différerait probablement des premières estimations. Contrairement aux IFRS, les charges de rémunération peuvent constatées par régularisation en supposant que tous les instruments accordés et assujettis qu'à des exigences de service devraient être acquis, et l'incidence des déchéances n'est constatée que lorsqu'elles surviennent.</p> <p>Les conventions comptables de la Société, en vertu des PCGR canadiens, consistent à constater l'incidence des déchéances réelles que lorsqu'elles surviennent, ce qui crée une différence avec les IFRS.</p>	
--	--	--

Des ressources adéquates ont été allouées pour s'assurer de l'accomplissement du projet et du respect de l'échéancier établi selon le plan de travail. Des formations et des rencontres ont eu lieu et continueront jusqu'à la transition. Le résumé ci-dessus n'est qu'une description de l'avancement des sujets clés de notre conversion aux IFRS au 31 mars 2010. À ce stade-ci, l'impact final des IFRS sur les états financiers de la Société et les indicateurs de rendement ne peut être quantifié, toutefois, il peut s'avérer significatif. La conversion aux IFRS va influencer les contrôles internes à l'égard de l'information financière, les contrôles et procédures de présentation de l'information, et la technologie de l'information et les systèmes de données. De l'information supplémentaire sera fournie alors que nous nous rapprocherons de la date de changement prévue.

Incidence sur la technologie de l'information et les systèmes de données

À ce jour, la transition ne devrait pas avoir une incidence considérable sur les systèmes d'information utilisés par la Société.

Incidence sur les contrôles et procédures de présentation de l'information

Le contrôle interne de la Société ne devrait pas être très affecté par la transition aux IFRS. Les différences IFRS peuvent mener à des modifications de présentation et de procédés afin de présenter plus de détails dans les notes afférentes aux états financiers mais nous ne prévoyons pas de nombreux changements de traitement comptable par la Société.

La Société ne s'attend pas à ce que des modifications majeures soient nécessaires lors de la conversion.

Incidence sur l'expertise financière

La formation a été donnée aux membres clés du département de finance qui sont directement affectés par la transition aux IFRS. Une formation sera donnée aux autres employés quand cela sera jugé nécessaire. Une révision de la charte du Comité de vérification aura lieu au cours du quatrième trimestre de 2011 afin de s'assurer que tous les pré-requis au niveau des expertises financières sont rencontrés.

Incidence sur les activités

Actuellement, la transition devrait avoir une incidence minimale sur les activités. La Société ne prévoit pas modifier les contrats de travail du personnel clé et elle aura besoin de négocier certaines modifications à des engagements financiers inclus dans certaines ententes de crédit.

Généralités

Le plan de conversion aux IFRS de la Société progresse selon l'échéancier. Au fur et à mesure que le plan avance, la Société pourrait modifier ses intentions et les étapes, telles que mentionnées lors du rapport, comme conséquence des changements au niveau des normes internationales présentement en développement, ou à la lumière de nouvelles informations ou facteurs externes qui pourraient d'ici à ce que la conversion soit complétée.

Première application des IFRS

Nos états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011 seront préparés selon les IFRS avec des montants comparatifs pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010. L'IFRS 1, *Première application des normes internationales d'information financière*, exige en général que nous appliquions les IFRS sur une base rétroactive dans notre bilan au 1^{er} janvier 2010. L'IFRS 1 prévoit également certaines exceptions obligatoires et des exemptions facultatives. Nous nous attendons à ce que nos exceptions et exemptions soient approuvées par la haute direction au cours de la première moitié de 2010, lorsque nous aurons complété notre analyse de chaque exemption.

(ii) Regroupement d'entreprises

En janvier 2009, le CNC a publié le chapitre 1582, « Regroupements d'entreprises », du Manuel de l'ICCA qui remplace le chapitre 1581, « Regroupements d'entreprises », et dont les dispositions équivalent à celles de l'IFRS 3, « Regroupements d'entreprises » (janvier 2008). Le nouveau chapitre accroît la définition d'une entreprise assujettie à une acquisition et établit de nouvelles directives sur la mesure de la contrepartie donnée, et la constatation et l'évaluation des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises. La nouvelle norme exige que toutes les acquisitions d'entreprises soient évaluées à la juste valeur intégrale de l'entité acquise à la date d'acquisition même si le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, ou si moins de la totalité de la participation dans l'entreprise acquise est détenue à la date d'acquisition. L'évaluation de la contrepartie relative à la part des capitaux propres donné dans un regroupement d'entreprises ne sera plus fondée sur la juste valeur moyenne des actions quelques jours précédant et suivant celui où les conditions ont été convenues et où l'achat a été annoncé, mais plutôt à la date d'acquisition. Les changements ultérieurs de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle classée comme un passif seront constatés dans les résultats et non comme un ajustement du prix d'achat. Les frais de restructuration et autres frais directs d'un regroupement d'entreprises ne sont plus considérés comme étant comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. En effet, ces coûts sont désormais passés en charges à mesure qu'ils sont engagés, sauf s'ils constituent des coûts liés à une émission de titres de créance ou de capitaux propres. Ce chapitre s'applique prospectivement aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition se situe dans un exercice ouvert le 1er janvier 2011 ou à une date ultérieure. Une application anticipée est autorisée. Ce nouveau chapitre n'aura une incidence sur les états financiers consolidés de la Société qu'en ce qui concerne les acquisitions futures qui seront effectuées au cours de périodes ultérieures à la date d'adoption.

(iii) États financiers consolidés et participation ne donnant pas le contrôle

En janvier 2009, le CNC a publié le chapitre 1601, « États financiers consolidés » et le chapitre 1602, « Participation ne donnant pas le contrôle » du Manuel de l'ICCA, qui tous deux remplacent le chapitre 1600, « États financiers consolidés ». Les dispositions de ces deux chapitres équivalent à celles de la Norme comptable internationale IAS 27, « États financiers consolidés et individuels » (janvier 2008) selon les IFRS. Le chapitre 1602 s'applique à la comptabilisation de participations ne donnant pas le contrôle et aux opérations ayant lieu avec des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle dans des états financiers consolidés. Les nouveaux chapitres exigent que, pour chaque regroupement d'entreprises, l'acquéreur évalue toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise soit à la juste valeur soit à la part proportionnelle de la participation ne donnant pas le contrôle dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise. Les nouveaux chapitres exigent également que la participation ne donnant pas le contrôle soit présentée comme un élément distinct des capitaux propres. Selon le chapitre 1602, la participation ne donnant pas le contrôle dans le bénéfice n'est pas déduite dans le calcul du bénéfice net consolidé ou des autres éléments du résultat étendu. Au contraire, le bénéfice net et chacune des composantes des autres éléments du résultat étendu sont répartis entre les participations donnant et ne donnant pas le contrôle en fonction des participations relatives. Les présents chapitres s'appliquent aux états financiers intermédiaires et annuels consolidés des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011 et devraient être adoptés en même temps que les dispositions du chapitre 1582. L'adoption anticipée est autorisée et prendrait effet au début de l'exercice au cours duquel l'adoption a lieu.

Perspectives

Au cours des derniers exercices, la stratégie de la Société visait à accroître la superficie de chacun de ses sites afin de d'élargir la gamme de ses services, de ses produits et de sa clientèle. Nous espérons que 2009 puisse démontrer les bénéfices de cette stratégie. Toutefois, à cause de nos problèmes de liquidité directement attribuables à la récession et aux marchés financiers hostiles, les impacts positifs de notre programme d'expansion sont encore à démontrer. Bien que l'année 2009 ait été difficile pour l'industrie, nous avons commencé à percevoir les bénéfices associés à notre stratégie. Nous avons été et sommes encore sujets à des vérifications de la part d'importants nouveaux clients. Ces vérifications démontrent l'efficacité de notre programme d'expansion. En 2009, LAB Recherche a subi une baisse de 9 % de son produit annuel, comparativement à une moyenne de plus de 20 % pour le reste de l'industrie (incluant 24 % pour l'un des ORC publics majeurs). Nous avons réussi à atteindre cette

performance malgré les énormes difficultés économiques ressenties au cours de l'année alors que nous devons surmonter l'impact d'un bilan négatif lié à l'expansion.

Alors que notre carnet de commandes s'est amélioré de 31,4 % au cours du quatrième trimestre de l'exercice et que le prix des contrats s'est stabilisé à un niveau plus raisonnable suite à un changement de stratégie par les ORC majeurs, nous pouvons faire preuve d'un optimisme prudent lorsque nous envisageons les possibilités commerciales qui ont déjà été créées par l'accroissement de nos services et de notre capacité.

Nous anticipons une performance améliorée au cours des prochains trimestres. Les tendances positives suivantes auront un impact sur LAB Recherche et dans l'industrie ainsi que sur notre capacité d'améliorer notre performance.

1. LAB Hongrie continue d'élargir sa clientèle des secteurs pharmaceutique et chimique après avoir réussi à rétablir son image suite aux inspections positives de la FDA et OCDE;
2. Nos sites danois et canadiens bénéficient des mesures de rentabilité occasionnées par la récession;
3. Les activités de développement des affaires bénéficient de l'atténuation des inquiétudes du marché;
4. Les grandes compagnies pharmaceutiques se remettent d'un 'Gel de fusion' et reviennent à un niveau plus normal d'approbation de projets et dépenses de recherche;
5. Les compagnies pharmaceutiques majeures réagissent au 'Patent Cliff' par des dépenses de R&D supérieures pour les 5 prochaines années, afin de limiter les impacts liés à la perte de 90 milliards de dollars des produits;
6. Augmentation de l'impartition des activités pharmaceutiques alors que les compagnies pharmaceutiques majeures tentent de faire des économies pour maintenir la rentabilité lors de périodes où la croissance des produits est limitée;
7. Amélioration des investissements du marché de la biotechnologie;
8. Amélioration des prix attribuable à un changement de stratégie par les ORC majeurs dans les derniers mois de 2009;
9. Bénéfices de notre programme d'expansion et de nos services
10. Augmentation de 50 % du développement des molécules précliniques comparativement à 2007.

En 2010, LAB Recherche concentrera ses efforts à améliorer la relation avec ses clients actuels et potentiels, tirer profit des bénéfices liés à son programme d'expansion et améliorer sa performance financière. Nous croyons avoir les services, le personnel et la capacité d'attirer une plus vaste clientèle. Alors que les demandes augmentent, que les prix reviennent à un niveau optimal et que plus de clients utilisent nos services, nous devrions atteindre un plus haut niveau d'activités dans nos laboratoires et, par conséquent, une augmentation de nos marges d'exploitation.

Nous nous engageons à augmenter nos profits d'exploitation dans chacun de nos sites et à prendre les mesures nécessaires pour atteindre cet objectif.

Risques et incertitudes

Une réduction des budgets de recherche et développement des sociétés pharmaceutiques et de biotechnologie pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités.

Nos clients incluent des chercheurs au sein de sociétés pharmaceutiques et de biotechnologie. Notre capacité de continuer à croître et à obtenir de nouveaux contrats dépend en grande partie de la capacité et de la volonté des sociétés pharmaceutiques et de biotechnologie de continuer à investir dans la recherche et développement. Des fluctuations des budgets de recherche et développement de ces chercheurs et de leurs organismes pourraient avoir une incidence importante sur la demande de nos services. Les budgets de recherche et développement fluctuent en raison des variations des ressources disponibles, des priorités de dépenses, des politiques budgétaires institutionnelles ainsi que des fusions de sociétés pharmaceutiques et de biotechnologie. Nos activités pourraient être touchées défavorablement par une diminution importante des dépenses en recherche et développement en sciences biologiques par les sociétés pharmaceutiques et de biotechnologie. De façon similaire, des facteurs économiques et des tendances sectorielles qui touchent nos clients dans ces secteurs, y compris les conditions de la conjoncture de financement en biotechnologie et la vigueur des marchés financiers, ont également une incidence sur nos activités.

L'incapacité d'obtenir le financement nécessaire à notre croissance pourrait nuire à nos affaires.

La Société s'est financée par l'émission de capital-actions au PAPE et depuis par des emprunts bancaires, des contrats de location-acquisition et par les flux de trésorerie provenant de ses activités. En conséquence de la crise des marchés financiers, il pourrait s'avérer difficile d'obtenir le capital à long terme nécessaire à l'atteinte des objectifs de notre société. Il est impossible de garantir que des ressources financières additionnelles pourront être obtenues ou qu'elles pourront être consenties à des conditions acceptables. Si la Société n'obtenait pas les fonds requis à des conditions raisonnables, nous devrions peut-être cesser de payer une

partie ou la totalité de nos dépenses en immobilisations, ce pourrait ralentir la croissance de la Société, nuire à notre situation financière et à nos résultats d'exploitation et même entraîner la restructuration de notre entreprise.

La tendance à l'impartition des activités aux étapes précliniques de la découverte et de la mise au point de médicaments peut décroître, ce qui ralentirait notre croissance.

Au cours des dernières années, nos activités ont connu une croissance considérable, en raison notamment d'une plus grande impartition des activités de soutien à la recherche préclinique par les sociétés pharmaceutiques et des biotechnologies. Nous estimons que les sociétés œuvrant dans la mise au point de médicaments, la pharmaceutique et les biotechnologies décident d'impartir une partie ou l'ensemble de ces activités en raison des investissements considérables qu'elles nécessitent au chapitre des installations et du personnel. Ce faisant, ces sociétés peuvent consacrer leurs ressources à la découverte de médicaments. Même si les analystes du secteur s'attendent à ce que la tendance à l'impartition se maintienne au cours des prochaines années, une diminution de l'activité d'impartition des services précliniques pourrait se solder par une baisse du taux de croissance de nos produits et nuire à notre situation financière et à nos résultats d'exploitation.

Notre niveau de dette pourrait nuire à nos résultats financiers futurs

L'agrandissement du site canadien, achevé récemment, a été financé principalement par un emprunt hypothécaire et l'utilisation de liquidités et des flux de trésorerie provenant de l'exploitation. Nous sommes conscients que le niveau d'endettement de la Société dépasse le taux d'endettement moyen de l'industrie. La Société a opté pour cette stratégie en raison de conditions d'emprunt favorables qui ne compromettront pas son potentiel de croissance ni ses résultats financiers. La dette est amortie sur une période de plus de 11 ans en moyenne; les frais d'emprunt étant variables, ils ont considérablement diminué au cours de la dernière année, pour atteindre moins de 5 % par année en moyenne. Même si nous croyons pouvoir gérer nos besoins en matière de service de la dette, il n'y a aucune garantie que nos sites, récemment agrandis, pourront générer des flux de trésorerie suffisants pour rembourser nos dettes, répondre à nos autres obligations financières et ramener la dette nette de la Société à un ratio de BAIIA conforme à nos attentes.

Des modifications de la réglementation gouvernementale ou des pratiques liées aux secteurs pharmaceutiques ou de biotechnologie, notamment une réforme éventuelle en matière de soins de santé, pourraient réduire le besoin des services que nous fournissons.

Les organismes gouvernementaux dans le monde réglementent rigoureusement le processus de mise au point de médicaments. Notre activité consiste à aider les sociétés pharmaceutiques et de biotechnologie, entre autres, à effectuer le travail exigé en vue de la présentation de nouveaux médicaments aux organismes de réglementation. Des modifications de la réglementation, telles qu'un assouplissement des exigences réglementaires ou l'adoption de procédures simplifiées visant l'approbation des médicaments, ou un accroissement des exigences réglementaires que nous pouvons difficilement satisfaire ou qui rendent nos services moins concurrentiels, pourraient éliminer ou réduire sensiblement la demande de nos services.

L'accroissement des coûts liés aux soins de santé pourrait donner lieu à une réforme à ce chapitre. Nous ne pouvons prédire quelles propositions législatives seront adoptées à l'avenir, ni même s'il y en aura. L'entrée en vigueur d'une législation en matière de réforme des soins de santé qui réglemente les coûts des médicaments pourrait limiter les profits qui peuvent être tirés de la mise au point de nouveaux médicaments, ce qui aurait un effet défavorable sur les dépenses en recherche et développement par les sociétés pharmaceutiques et de biotechnologie et réduirait de ce fait les occasions d'affaires qui se présentent à nous. En outre, une nouvelle législation ou réglementation pourrait créer un risque de responsabilité, augmenter nos coûts ou limiter les services que nous offrons.

Tout manquement de notre part à la réglementation en vigueur pourrait nuire à notre réputation et à nos résultats d'exploitation.

Tout manquement de notre part à la réglementation en vigueur pourrait entraîner l'arrêt des recherches en cours ou le rejet des données nécessaires à une présentation aux organismes de réglementation. Nous pourrions également être interdits de fournir des services précliniques à l'avenir ou être passibles d'une amende. En outre, nous pourrions devoir répéter des recherches ou refaire des essais. Nous pourrions être tenus contractuellement de prendre une telle mesure sans frais additionnels pour le client, mais moyennant des frais considérables pour nous. Ces conséquences pourraient nuire à notre réputation, à nos perspectives d'avenir, à nos produits et à nos marges bénéficiaires brutes.

Toute perturbation de notre approvisionnement en modèles animaux pourrait causer des retards dans nos études, ce qui aurait une incidence défavorable sur nos résultats d'exploitation.

Certains des modèles animaux que nous utilisons dans nos études sont fournis par des sociétés qui nous font concurrence ou par des fournisseurs uniques dans les pays où se trouvent nos installations. Dans l'éventualité d'une réduction ou d'une interruption de l'approvisionnement, nous pourrions devoir retarder ou reporter des études et nos produits ainsi que nos résultats d'exploitation en souffriraient. En outre, certains de nos clients pourraient décider de choisir des organismes de recherche contractuelle concurrents et nous pourrions perdre notre part du marché.

Nous exerçons nos activités sur un marché très concurrentiel et si nous ne parvenons pas à en relever les défis, nos activités pourraient en souffrir.

Nous faisons concurrence à d'autres ORC. Ces concurrents incluent de grands ORC préclinique établis et à services complets, notamment Charles River Laboratories International, Inc., Covance Inc. et Huntingdon Life Sciences, division de Life Sciences Research, Inc., ainsi que d'autres sociétés qui offrent des services de recherche préclinique. Nous faisons également concurrence à de petites sociétés à marché spécialisé exerçant leurs activités dans nos marchés locaux ou dans des secteurs précis. Certains de nos concurrents disposent de plus de capitaux et d'autres ressources que nous à l'heure actuelle. En raison des pressions concurrentielles et des possibilités d'économies d'échelle, l'industrie continue à se consolider. Cette tendance, de même que la tendance des sociétés pharmaceutiques et d'autres clients à limiter l'impartition à un nombre moindre d'entreprises, dans certains cas par voie de relations avec des fournisseurs privilégiés, est susceptible d'entraîner une augmentation de la concurrence mondiale entre les grands ORC à l'égard des clients et des candidats à l'acquisition. Nous ne sommes pas fournisseurs de services de recherche clinique et par conséquent, notre accès à certains clients éventuels pourrait être réduit en raison de contrats de fournisseurs privilégiés conclus avec des ORC qui nous font concurrence et qui offrent des services de recherche clinique.

En outre, le secteur des ORC a attiré l'attention du milieu financier, et l'augmentation éventuelle des ressources financières est susceptible de faire augmenter la concurrence entre les ORC. Nous menons des activités concurrentielles au sein de notre secteur en continuant à miser sur la qualité de nos services, à maintenir notre expertise en thérapeutique et en investissant dans notre système de gestion de la qualité.

Le secteur des ORC se caractérise actuellement par une augmentation importante de la demande des services précliniques. Même si cette augmentation a été avantageuse pour nos marges bénéficiaires brutes, la possibilité que nos concurrents exercent une pression accrue sur les prix au fur et à mesure que l'industrie s'ajuste à la demande de capacité de laboratoire peut nous obliger à réduire les prix de certains de nos services, ce qui se solderait par des marges bénéficiaires brutes moins élevées sur ces services.

Notre exposition aux fluctuations du taux de change pourrait nuire à nos résultats d'exploitation.

Une partie importante de nos produits provient d'activités d'exploitation à l'extérieur du Canada, principalement en Hongrie et au Danemark, où des montants élevés de produits et de charges sont inscrits en monnaie nationale (non canadienne). Nos états financiers sont présentés en dollars canadiens. Par conséquent, les fluctuations du taux de change, particulièrement entre l'euro, les monnaies liées à l'euro, le dollar américain et le dollar canadien, entraîneront des variations de nos résultats financiers déclarés, lesquelles pourraient être importantes. En outre, certains des contrats que nous avons conclus avec des clients étrangers sont libellés en monnaie autre que la monnaie dans laquelle nous engageons des charges liées à ces contrats. Il en est particulièrement ainsi à l'égard de nos activités d'exploitation canadiennes, où certains contrats prévoient la facturation des clients en dollars américains, mais où nos charges sont généralement engagées en dollars canadiens. Lorsque des charges sont engagées en monnaies autres que celles qui ont servi à la fixation des prix dans les contrats, les fluctuations de la valeur relative de ces monnaies pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos marges bénéficiaires. En Europe, nous sommes aussi exposés aux fluctuations entre les monnaies locales, comme la couronne danoise et le forint hongrois, d'une part, et l'euro, d'autre part. Nous obtenons des emprunts à long terme libellés en ces monnaies locales pour soutenir nos investissements dans chacune de nos installations. En Hongrie, puisque la plupart de nos produits d'exploitation sont libellés en euros, nous avons fixé nos emprunts en euros pour nous assurer de toujours maintenir une forte corrélation (« couverture naturelle ») entre nos dettes et nos produits. Toutefois, tandis que la couronne danoise est considérée comme liée à l'euro, le forint hongrois continue de fluctuer amplement, fluctuations qui influent sur nos résultats financiers. La direction estime que, tant que nos produits par exercice en euros dépasseront le niveau de notre dette libellée en cette monnaie, nos résultats globaux seront protégés contre le risque de change et ne nécessiteront donc pas de mesure de couverture particulière à des fins défensives.

Des circonstances indépendantes de notre volonté pourraient nuire à la réputation du secteur des ORC ou faire du tort au secteur des ORC de manière à réduire à l'échelle du secteur la demande des services des ORC, ce qui pourrait nuire à nos activités.

La demande de nos services peut être touchée par les perceptions de nos clients concernant le secteur des ORC dans son ensemble. Par exemple, d'autres ORC pourraient adopter un comportement qui pourrait réduire la propension de nos clients à faire affaire avec nous ou avec des ORC. Bien qu'à ce jour il ne soit encore survenu aucun événement portant préjudice à l'échelle de l'industrie au secteur des ORC ou à sa réputation, un ou plusieurs ORC pourraient commettre ou ne pas constater des méfaits, tels que la surveillance inadéquate des installations, la production de bases de données ou d'analyses inexactes, des travaux de laboratoire inachevés, ou pourraient prendre d'autres mesures qui pourraient ébranler la confiance de nos clients envers le secteur des ORC. Par conséquent, la propension des sociétés pharmaceutiques et de biotechnologie à impartir les services de recherche et développement à des ORC pourrait diminuer, et nos activités pourraient subir des préjudices importants liés à des événements indépendants de notre volonté.

Nous comptons sur un personnel clé et pourrions ne pas être en mesure de conserver ces employés ou de recruter d'autres personnes compétentes, ce qui pourrait nuire à nos activités.

Notre succès est tributaire en grande partie des services continus des membres de notre haute direction, d'autres membres de la direction et de nos vétérinaires et scientifiques agréés. Notre équipe de direction actuellement en fonction a beaucoup d'expérience en administration d'un ORC. Si l'un ou plusieurs des membres de notre équipe de haute direction ou de nos scientifiques clés n'étaient pas en mesure de continuer à exercer leurs fonctions actuelles ou n'y étaient pas disposés, il serait difficile de combler ces postes vacants, ce qui pourrait nuire à nos activités.

En raison de la nature scientifique spécialisée de nos activités, nous sommes très dépendants des compétences du personnel scientifique, technique et de direction. Bien que nous ayons d'excellents antécédents de rétention des employés, il y a encore une forte concurrence en ce qui concerne le personnel compétent dans le secteur des ORC, ainsi que dans les domaines pharmaceutique et de biotechnologie. Par conséquent, nous pourrions ne pas être en mesure d'attirer et de conserver le personnel compétent nécessaire à l'expansion de nos activités. La perte des services du personnel en fonction, ainsi que l'incapacité de recruter d'autres membres du personnel clé scientifique, technique et de direction en temps voulu, pourrait nuire à nos activités.

Les actes des défenseurs des droits des animaux peuvent avoir une incidence sur nos activités.

Dans le cadre de nos services précliniques, nous utilisons des animaux pour les essais d'innocuité et d'efficacité des médicaments. Ces activités sont exigées pour la mise au point de médicaments en vertu des régimes réglementaires au Canada, aux États-Unis, en Europe, au Japon et dans d'autres pays. Des actes, notamment des actes de vandalisme par les défenseurs des droits des animaux qui contestent l'utilisation des animaux dans la mise au point de médicaments, ou toute attention négative ou menace dirigée contre nos activités de recherche sur les animaux à l'avenir pourraient nuire à notre capacité d'exploiter nos activités de manière efficace. En outre, nos activités pourraient être touchées de façon défavorable si les organismes de réglementation devaient imposer une réduction importante des procédures d'essais d'innocuité qui ont recours à des animaux de laboratoire (ce que certains groupes ont préconisé).

De nouvelles technologies pourraient être mises au point et validées, et leur utilisation accrue pourrait réduire la demande de certains de nos services.

Pendant de nombreuses années, des groupes au sein des milieux scientifiques et de recherche ont tenté d'élaborer des modèles, des méthodes et des systèmes qui remplaceraient ou complèteraient l'utilisation d'animaux vivants qui servent de sujets d'expérience. Les sociétés ont élaboré plusieurs techniques bien fondées sur le plan scientifique. D'autres méthodes de recherche pourraient décroître le besoin des modèles de recherche, et nous pourrions ne pas être en mesure d'offrir de nouveaux services avec efficacité ou en temps voulu pour remplacer les ventes perdues.

Nos services sont assujettis à des normes industrielles évolutives et à une technologie en pleine mutation.

Les marchés pour nos services se caractérisent par une technologie en pleine mutation, des normes industrielles évolutives et l'offre fréquente de services nouveaux et améliorés. Pour réussir, nous devons continuer à offrir de nouveaux services en temps voulu et de façon rentable pour répondre aux exigences évolutives de la clientèle, tout en faisant accepter ces services par le marché. En outre, nous devons continuer d'améliorer nos services actuels et d'assurer l'intégration de nouveaux services à ceux qui sont déjà offerts. Nous devons absolument faire face aux normes industrielles émergentes et à d'autres changements

technologiques. Si nous ne veillons pas au perfectionnement nécessaire de notre activité, de nos systèmes et de nos services pour ne pas nous laisser dépasser par des normes industrielles évolutives, nos activités pourraient en souffrir.

Nos contrats sont généralement résiliables à court préavis ou sans préavis. La résiliation d'un contrat important ou de contrats multiples pourrait avoir une incidence défavorable sur nos produits et notre rentabilité.

La plupart de nos contrats peuvent être résiliés sans motif, à court préavis ou sans préavis. Les clients résilient ou retardent des contrats pour diverses raisons. Certains de nos clients ont résilié ou annulé des contrats dans le cours normal des activités.

La perte ou le retard d'un programme ou d'un contrat important ou la perte ou le retard de multiples petits contrats pourrait nuire à nos activités étant donné que ces résiliations pourraient abaisser le niveau d'utilisation de notre effectif, ce qui diminuerait notre rentabilité. En outre, le caractère résiliable de nos contrats exerce une pression accrue sur nos efforts en matière de contrôle de la qualité, puisque nos contrats peuvent être résiliés par des clients en raison d'un mauvais rendement, ce qui, de surcroît, pourrait avoir une incidence sur notre capacité d'obtenir des contrats à l'avenir auprès des clients concernés et, éventuellement, d'autres parmi les sociétés qui font la promotion d'essais. Étant donné que les contrats inclus dans notre carnet de commandes sont généralement résiliables sans motif, nous sommes d'avis que notre carnet de commandes à une date donnée n'est pas nécessairement un indicateur significatif de résultats futurs. Autant que possible, nous cherchons à obtenir compensation en cas de résiliation tardive ou de report. La plupart de nos contrats comportent des clauses à cet effet.

Nos contrats sont généralement des contrats à forfait. Des prix sous la normale et des dépassements de coûts importants pourraient nuire à nos produits et à notre rentabilité.

La plupart de nos contrats sont des contrats à forfait. Si nous n'établissons pas adéquatement les prix de nos contrats ou si nous accusons des dépassements importants de coûts, nos marges bénéficiaires brutes liées aux contrats seraient réduites. Nous pourrions devoir engager des ressources imprévues pour achever des projets, tirant ainsi des marges bénéficiaires brutes moindres de ces projets.

Nos résultats d'exploitation trimestriels pourraient varier, ce qui pourrait nuire au cours de nos actions ordinaires.

Nos résultats d'exploitation trimestriels peuvent varier de trimestre en trimestre et sont tributaires de facteurs tels que le nombre et l'importance des engagements continus de notre clientèle, le début, le report, la conclusion ou l'annulation de contrats de clients au cours du trimestre, des modifications de notre gamme de services, la mesure des dépassements de coûts, les périodes de vacances de nos clients, les cycles budgétaires de nos clients et les fluctuations du taux de change. Nous sommes d'avis que les résultats d'exploitation d'un trimestre particulier ne sont pas nécessairement une indication significative de résultats futurs. Néanmoins, des fluctuations de nos résultats d'exploitation trimestriels pourraient avoir une incidence négative sur le cours de nos actions ordinaires.

Les services de recherche contractuelle comportent un risque de responsabilité.

À titre d'ORC, nous faisons face à de nombreux cas de responsabilité éventuelle en assurant la prestation de travaux d'essais de mise au point de médicaments. Ces cas incluent les suivants :

- le risque que des animaux dans nos installations soient infectés par des maladies qui pourraient être délétères et même létales pour eux et des humains en dépit de mesures préventives prévues par nos politiques d'entreprise en matière de quarantaine et de manèment d'animaux importés;
- les erreurs et les omissions au cours d'un essai qui pourraient compromettre l'utilité d'un essai ou des données provenant de l'essai.

Nous atténuons ces risques du mieux que nous pouvons en suivant diverses exigences réglementaires et en ayant recours à notre régime d'expérimentation sur les animaux, à la quarantaine et à la vigilance de notre personnel vétérinaire, au moyen desquels nous cherchons à contrôler l'exposition à des maladies ou à des infections liées aux animaux. Néanmoins, il est impossible d'éradiquer entièrement ces risques.

Nous estimons que notre risque de responsabilité à cet égard est généralement réduit par des dispositions contractuelles nous donnant le droit d'être indemnisé ou limitant notre responsabilité et par les assurances souscrites par nos clients, les chercheurs et par nous.

Les indemnités contractuelles ne nous protègent généralement pas contre la responsabilité découlant de certains de nos actes, tels que la négligence ou l'inconduite. Nous pourrions être touchés de façon importante et défavorable si nous étions tenus de payer des dommages-intérêts ou d'assumer les coûts de contestation d'une réclamation qui n'est pas visée par une disposition d'indemnisation contractuelle ou qui dépasse le niveau de risque assuré ou si une partie doit nous indemniser et qu'elle ne s'acquitte pas de ses obligations d'indemnisation. En outre, rien ne garantit que nous serons en mesure de maintenir notre assurance selon des modalités que nous jugeons acceptables.

Nos activités dépendent en grande mesure de l'efficacité continue de notre infrastructure de technologies de l'information, et la défaillance de ces technologies pourrait nuire à notre exploitation.

Pour demeurer concurrentiels au sein de notre secteur, nous devons employer des technologies de l'information qui saisissent, gèrent et analysent d'importants flux de données produits durant nos essais précliniques conformément aux exigences réglementaires. En outre, étant donné que nous assurons la prestation de services à l'échelle mondiale, nous comptons énormément sur ces technologies pour effectuer des études simultanées et un partage des tâches entre les installations. À l'instar de toutes technologies de l'information, nos systèmes sont vulnérables à d'éventuels dégâts ou interruptions causés par des incendies, des pannes d'électricité ou de télécommunications et d'autres événements imprévus, ainsi qu'à des effractions, au sabotage ou à des actes de vandalisme intentionnels. Étant donné la grande dépendance de nos activités envers ces technologies, toute interruption importante ou perte de données qui n'est pas corrigée ou évitée par nos mesures de secours informatique pourrait nuire à nos activités.

Nous sommes exposés à certains risques liés à nos activités d'exploitation internationales.

Nous avons des bureaux et exerçons des activités dans trois pays. Les produits tirés de nos activités d'exploitation non canadiennes ont représenté 89 % de nos produits d'exploitation totaux en 2009, 57 % de nos produits d'exploitation totaux en 2008, 59 % de nos produits d'exploitation en 2007 et 70 % de nos produits d'exploitation totaux en 2006. Certains risques sont inhérents à ces activités d'exploitation internationales.

Les risques liés à nos activités d'exploitation internationales que nous affrontons dans le cours normal des activités incluent les suivants :

- les taux d'imposition dans certains pays étrangers peuvent dépasser ceux du Canada, et le bénéfice réalisé à l'étranger peut être assujéti à des exigences de retenue d'impôt ou à l'imposition de tarifs, au contrôle des changes ou à d'autres restrictions, notamment des restrictions sur le rapatriement;
- les risques liés à l'établissement des prix de cession interne;
- les clients étrangers peuvent suivre des cycles de paiement plus longs que ceux des clients au Canada;
- les restrictions éventuelles apportées au commerce et le contrôle des changes;
- une réglementation stricte en matière de travail;
- la conjoncture économique et politique générale des marchés au sein desquels nous exerçons nos activités;
- la difficulté de se conformer à une variété de lois et de règlements étrangers;
- la difficulté de faire exécuter des conventions et de percevoir des comptes débiteurs dans le cadre de certains systèmes juridiques étrangers;
- les difficultés liées à la gestion d'une entreprise exerçant ses activités dans divers pays.

Bien que nous n'ayons eu aucun problème d'importance jusqu'à ce jour dans le cadre de l'acquisition ou de l'exploitation de nos entités étrangères, nous pourrions à l'avenir faire face à certaines restrictions inhérentes dans la conduite de nos essais de mise au point préclinique à l'échelle internationale, y compris la difficulté à établir des communications efficaces, à exercer des activités dans différents fuseaux horaires et à faire face à une technologie incompatible.

Au fur et à mesure que nos activités continuent de prendre de l'expansion à l'échelle mondiale, notre succès sera tributaire, en partie, de notre capacité de prévoir et de gérer efficacement ces risques et d'autres risques liés à l'exploitation à l'étranger. Nous ne

pouvons garantir que ces facteurs ou d'autres facteurs n'auront pas une incidence défavorable importante sur nos activités d'exploitation internationales, nos activités, notre situation financière ou nos résultats d'exploitation dans leur ensemble.

Des modifications de la législation fiscale au Canada pourraient nous toucher défavorablement.

Nous exerçons un grand nombre d'activités d'exploitation au Canada qui bénéficient actuellement d'arrangements favorables en matière d'impôt des sociétés. Nous recevons d'importants crédits d'impôt au Canada du gouvernement fédéral canadien et du gouvernement du Québec. Une réduction de la disponibilité ou du montant de ces crédits ou abattements d'impôt serait susceptible d'avoir un effet défavorable important sur les bénéficiaires et les flux de trésorerie provenant de nos activités d'exploitation canadiennes et sur notre taux d'imposition effectif.

Notre incapacité à gérer efficacement notre croissance pourrait nuire à nos activités.

Nous avons connu une croissance rapide tout au long de notre exploitation. Nous sommes d'avis que les ressources d'exploitation, humaines et financières sont mises à épreuve dans le cadre d'une croissance soutenue. Pour gérer notre croissance, nous devons continuer à améliorer nos systèmes d'exploitation et d'administration et à attirer et à conserver du personnel de direction, professionnel, scientifique et d'exploitation technique compétent. Nous estimons que le maintien et l'amélioration de nos systèmes et la conservation et le perfectionnement de notre personnel moyennant des frais raisonnables contribuent à notre succès dans le secteur des ORC. Rien ne garantit que nous serons en mesure d'améliorer notre technologie ou d'accéder à une nouvelle technologie qui permettra à nos systèmes de suivre la dynamique et les besoins perfectionnés de nos clients. La nature et le rythme de notre croissance comportent des risques liés au contrôle de la qualité et à l'insatisfaction des clients en raison de retards d'exécution ou d'autres problèmes. Le défaut de gérer efficacement la croissance pourrait avoir un effet défavorable sur nous.

Notre incapacité à intégrer avec succès des acquisitions futures pourrait nuire à nos activités.

Nous pouvons, dans le cours de nos activités, repérer et examiner des candidats à l'acquisition éventuelle et étudier des acquisitions éventuelles et des opérations de regroupement d'entreprises avec d'autres parties et, à l'occasion, nous pouvons faire des acquisitions stratégiques. Les acquisitions comportent de nombreux risques, y compris les dépenses engagées dans le cadre de l'acquisition, les difficultés à assimiler les activités d'exploitation, le détournement de l'attention de la direction d'autres préoccupations commerciales et la perte éventuelle d'employés clés de la société acquise. Les acquisitions de sociétés étrangères comportent des risques additionnels d'assimilation des différences de pratiques commerciales étrangères, d'embauche et de conservation de personnel compétent, en plus de barrières linguistiques à surmonter. Il est également possible qu'au moment d'acquisitions futures, les problèmes de l'entité acquise deviennent les nôtres. Même si aucune acquisition antérieure n'a entraîné d'importants problèmes d'intégration, nous pourrions avoir à faire face à ce genre de questions. Rien ne garantit que nous réussirons à intégrer des acquisitions futures dans nos activités d'exploitation, que nous serons en mesure de réaliser ces opérations ou de les réaliser selon des conditions financières favorables.

Nous fournissons des services à des sociétés émergentes qui pourraient ne pas être en mesure de nous payer.

Nous engageons des coûts dans la prestation de services de mise au point de médicaments à nos clients avant d'être payés. Nous fournissons des services de mise au point de médicaments à des sociétés pharmaceutiques et de biotechnologie, dont un bon nombre sont des sociétés en phase de démarrage disposant de ressources financières relativement limitées. Si l'une de ces sociétés devait cesser son exploitation avant de nous payer en contrepartie de nos services, ou n'était par ailleurs pas en mesure de nous payer, nos résultats d'exploitation pourraient en souffrir.

La contamination au sein de nos populations animales pourrait compromettre nos recherches et nuire à notre réputation.

Nos modèles de recherche doivent être exempts de certains agents infectieux, tels que certains virus et certaines bactéries, étant donné que la présence de ces contaminants pourrait fausser ou compromettre la qualité des résultats de recherche et pourrait nuire à la santé des humains ou des animaux. La présence de ces agents infectieux dans le cadre de nos activités d'exploitation de services pourrait perturber nos services précliniques et nuire à notre réputation.

Les contaminations nous exposent à des risques au titre desquels les clients demanderont des dommages-intérêts au-delà de nos exigences d'indemnisation contractuelles. Ces contaminations sont imprévues et difficiles à prédire et pourraient nuire à nos résultats financiers. Nous avons effectué d'importantes dépenses en immobilisations conçues pour renforcer notre biosécurité et avons grandement amélioré nos procédures d'exploitation visant à nous protéger contre ces contaminations, toutefois, des contaminations peuvent encore survenir.

Si nous engageons notre responsabilité en raison d'une contamination causée par des matières dangereuses, nos activités pourraient en souffrir.

Certaines de nos activités sont fondées et pourraient continuer à être fondées sur l'utilisation contrôlée de matières dangereuses et la création de substances ou de déchets dangereux, y compris des déchets de laboratoires médicaux et d'autres substances très réglementées. Même si nous estimons que nos consignes de sécurité visant l'élimination de ces matières respectent les normes prescrites par la législation et la réglementation locales en matière d'environnement, nos activités d'exploitation constituent néanmoins un risque de contamination accidentelle ou de blessure causée par ces matières.

Dans l'éventualité où un tel accident se produirait, nous pourrions être tenus responsables des dommages-intérêts et des frais de nettoyage, ce qui, dans la mesure où ils ne sont pas couverts par une assurance ou une disposition d'indemnisation en vigueur, pourrait nuire à nos activités. En outre, d'autres incidences défavorables pourraient découler de cette responsabilité, y compris une atteinte à notre réputation entraînant la perte d'une certaine partie de notre clientèle. Toute obligation pour nous de payer des dommages-intérêts au-delà du niveau d'une assurance donnée qui pourrait être en vigueur pourrait nuire de façon importante à nos activités. À ce jour, nous n'avons fait l'objet d'aucune enquête ou réclamation liée à l'utilisation contrôlée de matières dangereuses ou à la création de substances ou de déchets dangereux.

ANNEXE 1
SOMMAIRE DES RÉSULTATS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

	Trois mois terminés les 31 mars										Trois mois terminés le 31 décembre									
	2010					2009					2008					2009				
	LAB	LAB	LAB		LAB	LAB	LAB		TOTAL	LAB	LAB	LAB		TOTAL	LAB	LAB	LAB		TOTAL	
	Canada	Danemark	Hongrie	Siège social	Canada	Danemark	Hongrie	Siège social	TOTAL	Canada	Danemark	Hongrie	Siège social	TOTAL	Canada	Danemark	Hongrie	Siège social	TOTAL	
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
<i>(en milliers de dollars, sauf les données par action)</i>																				
Produits	6,265	5,869	1,929	-	14,063	5,833	6,054	1,100	-	12,987	6,186	7,846	1,397	-	15,429	5,508	5,891	1,926	-	13,325
Coûts d'exploitation	5,904	5,434	1,997	118	13,453	4,776	5,636	1,568	231	12,211	4,424	6,012	1,957	528	12,921	6,060	5,316	1,850	655	13,881
Amortissement	897	625	209	3	1,734	730	660	205	3	1,598	452	577	203	3	1,235	744	671	253	3	1,671
Intérêts, montant net	478	123	40	-	641	435	216	62	-	713	301	169	110	(36)	544	571	168	30	-	769
Change	24	1	48	-	73	125	3	1,384	-	1,512	11	92	(136)	-	(33)	(20)	3	69	-	52
Charges de restructuration	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	310	-	-	-	310
Impôts sur les bénéfices	961	(71)	(3)	-	887	-	(84)	(2)	-	(86)	218	235	(125)	(113)	215	2,666	(160)	43	228	2,777
Bénéfice net (perte)	(1,999)	(243)	(362)	(121)	(2,725)	(233)	(377)	(2,117)	(234)	(2,961)	780	761	(612)	(382)	547	(4,823)	(107)	(319)	(886)	(6,135)
BAIA	337	434	(116)	(118)	537	932	415	(1,852)	(231)	(736)	1,751	1,742	(424)	(492)	2,577	(672)	735	58	(1,029)	(908)
BAIA Rajusté	361	435	(68)	(118)	610	1,057	418	(468)	(231)	776	1,762	1,834	(560)	(492)	2,544	(382)	738	127	(1,029)	(546)
Perte par action					(0,05)					(0,16)					0,03					(0,12)
Perte par action diluée					(0,05)					(0,16)					0,03					(0,12)
Actif total					105,655					111,966					100,802					112,809
Passif financier à long terme (incluant la portion à court terme, excluant les impôts futurs)					52,990					56,924					37,432					55,613